



GARDERIES
NOUVEAU SURSIS
POUR LES PARENTS A 10

ALIMENTATION
DES BOÎTES À LUNCH
LIVRÉES À VOTRE BUREAU! B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005

L'effet Katrina: 1,35\$ le litre!

■ Québec redoute une récession

MICHEL CORBEIL
ET ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
MCorbeil@lesoleil.com
AChampagne@lesoleil.com

■ Les automobilistes de la capitale ont eu des frissons en faisant le plein, hier. Le prix de l'essence a atteint un plafond historique, jusqu'à 1,35 \$ le litre. Québec prie que cela ne soit que spéculation temporaire, sinon le risque d'une récession pourrait poindre.

Hier, le ministre des Finances Michel Audet a tenu un point de presse au moment où le prix du carburant s'envolait à Québec et à Montréal. «Le Québec n'est pas en crise, a répondu M. Audet. Mais je dis qu'il y a une crise de l'énergie. Fort heureusement, nous avons un approvisionnement en hydroélectricité» pour chauffer les deux tiers des foyers québécois.

Le ministre a convenu que la flambée des prix pourrait affecter sérieusement les coffres de l'État. Si la situation persiste, «cela réduirait nos revenus de 400 à 500 millions \$». C'est beaucoup d'argent», a-t-il convenu.

Michel Audet s'est refusé à parler de

Voir RÉCESSION en A 2 >

□ La chronique de François Pouliot Page C 1
□ Entreprises inquiètes Page C 1

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Quelle intervention gouvernementale souhaitez-vous relativement à la crise énergétique?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.



Pendant que les restes de Katrina déversaient des trombes d'eau sur le Québec, les stations-service de la capitale amorçaient hier un mouvement à la hausse sans précédent, qui a propulsé le litre d'essence à près de 1,35 \$.

■ Bush: pas de retour à la normale avant «des années»

ALEXANDRE SIROIS
La Presse

■ WASHINGTON — Le désastre provoqué par l'ouragan Katrina aux États-Unis a pris hier l'allure d'une crise nationale, alors que la situation continuait de se détériorer et que le bilan s'alourdissait.

George W. Bush a cherché à démontrer à ses citoyens que Washington a pris la situation en main, mais a reconnu que le retour à la normale dans les régions dévastées par l'ouragan pourrait prendre «des années».

Il en est venu à cette conclusion après avoir survolé les États affectés, au moment où on commençait à admettre publiquement que Katrina a peut-être fait des milliers de morts.

«S'en remettre prendra beaucoup de temps. S'en remettre prendra des

BUSH en A2 >

À lire

- Le Québec essuie les derniers soubresauts de Katrina **A3**
- Une catastrophe identifiée il y a quatre ans comme prévisible **A3**
- L'est du Canada pourrait être balayé par des dépressions majeures **A3**
- Lafayette, ville d'accueil pour les réfugiés **A4**
- Pire que le tsunami, dit un patron de l'ONU **A4**
- Le lobby protectionniste propose d'exempter le bois d'œuvre donné **A4**
- Katrina chasse les Saints **S8**

LES CHIITES FRAPPÉS PAR UNE AUTRE TRAGÉDIE À BAGDAD

Une rumeur d'attentat sème la panique: 1000 morts

BAGDAD (AFP et AP) — Un deuil chiite à Bagdad a tourné à la tragédie hier, se soldant par près de 1000 morts, la majorité noyés ou piétinés lors de l'effondrement de la rambarde d'un pont noir de pèlerins sur le fleuve irakien Tigre. L'effondrement a fait suite à un mouvement de panique attribuable à des rumeurs sur la présence dans la foule d'un ou de plusieurs kamikazes avec des ceintures d'explosifs.

Une mer de chaussures abandonnées jonchait le pont Al-Aimah, témoin de l'ampleur de la tragédie, qui a emporté, selon une source sécuritaire, 965 pèlerins et a blessé au moins 465 personnes. C'est la journée la plus sanglante connue par l'Irak depuis la chute de Saddam Hussein, en avril 2003.

Elle avait commencé par des tirs de mortier autour d'un mausolée chiite faisant au moins sept morts parmi des civils. Cette attaque a été revendiquée dans un site islamiste par un groupe sunnite lié à Al-Qaida, les moudjahidin de Jaich Al-Taifa Al-Mansoura (Armée de communauté victorieuse), qui affirme avoir visé «les rafidha (terme péjoratif utilisé par les extrémistes sunnites pour désigner les chiites) pour les punir des génocides commis contre les sunnites».

Après avoir décrété un deuil national,



Une mer de chaussures abandonnées jonchait le pont Al-Aimah après le drame.

le premier ministre, Ibrahim Jaafari, est apparu à la télévision publique Jaqia pour appeler à l'unité nationale. «Ce qui s'est passé est une tentative de semer la discorde», a-t-il déclaré avant d'appeler toutes les

communautés religieuses à faire bloc.

Le grand ayatollah Ali Sistani, le plus prestigieux des chefs religieux chiites en Irak, a aussi «exhorté les Irakiens à l'unité et à barrer la route à ceux qui cherchent à provoquer la discorde», selon son porte-parole.

Le ministre de la Santé, Abdel Moutaleb Mohammed Ali, proche de la mouvance du chef radical chiite Moqtada Sadr, a publiquement appelé à la démission de ses homologues de l'Intérieur et de la Défense, les rendant responsables de la bousculade.

Mais le ministre de l'Intérieur, Bayane Baqer Soulagh, a assuré que ses forces n'étaient pas responsables du secteur où s'était déroulé le drame, qui relevait, selon lui, du ministère de la Défense, un sunnite, Saadoun Al-Doulaimi. À la suite de ces déclarations, M. Jaafari a demandé aux membres de son équipe de «ne pas lancer d'accusations à la télévision», sans autres commentaires.

La tragédie est survenue alors que des milliers de pèlerins traversaient le pont séparant les quartiers Adhamiyah et Kazimiyah, au centre-nord de Bagdad, pour rejoindre le mausolée du septième imam des chiites, Moussa

Voir PANIQUE en A 2 >

Plus je change, plus je suis pareille. Qui suis-je?

Détails au www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 6
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 4	Loteries	A 9
Bridge	S 14	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
Julie Lemieux	B 5	Mots croisés	B 7
François Pouliot	C 3	Petites annonces	S 12
Normand Provencher	A 5	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 28, min. 13
Nuageux avec éclaircies.
Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 72,5 mm L'an dernier: 65,6 mm
Cet été: 292,7 mm L'été dernier: 466,3 mm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 242
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



6¢ PLUS TAXES 6 7657 00074 2

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
	abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
	petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
	redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN DANS LE SOLEIL

LA NOUVELLE RIVALITÉ QUÉBEC-MONTRÉAL



Le Rouge et Or de l'Université Laval inaugure sa saison 2005, à Montréal, ce soir, contre les Carabins. Ces deux équipes devraient se livrer une chaude lutte pendant toute la saison.

Dans le cahier Sports

SAMEDI DANS LE SOLEIL

RENDEZ-VOUS AU SOMMET



LE SOLEIL continue sa série spéciale, tout en images, de quelques-uns des plus beaux sentiers d'excursion en montagne du Québec. Cet automne, notre photographe Steve Deschênes ouvre son portfolio plein air. Prochain rendez-vous : le mont Olivine.

Dans le cahier Voyages

BUSH

Suite de la Une

années, a déclaré le président américain en fin de journée. Nous faisons face à l'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire de notre nation.

Bush a quitté son ranch texan hier pour rentrer dans la capitale américaine, écourtant ses vacances de deux jours en raison de Katrina. Lors de son déplacement à bord de l'avion présidentiel, il a dit avoir pu constater « l'envergure et l'importance de la dévastation » dans le sud-est du pays.

Le président est exceptionnellement apparu à l'extérieur de la Maison-Blanche entouré de l'ensemble des membres de son cabinet, réunis d'urgence. Il a annoncé que son gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour remédier à la situation catastrophique. « La principale priorité est de sauver des vies », et donc de contribuer aux efforts d'évacuation, a dit Bush. Washington mettra aussi l'accent sur l'aide aux sinistrés, puisque 78 000 personnes vivaient actuellement dans des refuges.

La mauvaise nouvelle, c'est qu'« au minimum des centaines et même probablement des milliers » de personnes sont déjà mortes, a estimé hier le maire de La Nouvelle-Orléans, Ray Nagin. Aucun décompte officiel n'est cependant disponible. « Nous savons qu'il y a un nombre substantiel de cadavres dans l'eau » en plus des victimes encore dans les greniers de maisons submergées, a indiqué le maire. Il a prédit que la ville ne sera pas « fonctionnelle » avant deux ou trois mois.

Selon Associated Press, Katrina est donc potentiellement la catastrophe naturelle la plus mortelle depuis le séisme de San Francisco en 1906.

La gouverneure de la Louisiane, Kathleen Babineaux Blanco, a pour sa part exigé l'évacuation complète et rapide de La Nouvelle-Orléans (il y resterait entre 50 000 et 100 000 personnes). Y compris celle des 20 000 sinistrés réfugiés au Superdome depuis la fin de semaine dernière, dans des conditions qui ne cessent de se dégrader. Ces malheureux ont commencé hier à être transférés par autobus à l'Astrodome de Houston, un voyage de quelque 560 kilomètres.

« Les problèmes logistiques sont insurmontables, a dit la gouverneure pour justifier l'évacuation. Il n'y a pas d'électricité et il devient de plus en plus difficile de faire entrer de la nourriture et de l'eau. »

De plus, La Nouvelle-Orléans, où le taux annuel d'homicides bat souvent des records nationaux, est actuellement patrouillée par des gangs et sacagée par de nombreux pillards. Le

PANIQUE

Suite de la Une

Al-Kazim, dont les chiites d'Irak célébraient l'anniversaire de la mort.

La barrière de sécurité du pont a cédé sous la poussée de la foule en proie à la peur. Des centaines de pèlerins ont plongé dans le Tigre et se sont noyés, selon une source sécuritaire.

Tandis que des imams sunnites invoquaient le « destin » et la « fatalité », des responsables chiites ont affirmé que la rumeur avait été lancée délibérément pour provoquer la panique conduisant à la tragédie. De leur côté, les oulémas de Falloujah, bastion sunnite à l'ouest de Bagdad, se sont déclarés solidaires des victimes chiites.

Durant cette journée de deuil, 25 pèlerins sont par ailleurs morts à la suite d'un « empoisonnement alimentaire », après avoir absorbé de l'eau et des produits frelatés, selon une source sécuritaire.

Les États-Unis ont « regretté profondément les pertes tragiques en vies humaines », alors que le ministre des Affaires étrangères britannique, Jack Straw, qualifiait la tragédie de « la plus choquante (...) qui soit ».

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exprimé sa « grande tristesse », alors que le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, a appelé « à la multiplication des efforts arabes pour soutenir le peuple irakien ».

rayon des armes à feu du Wal-Mart a notamment été dévalisé. Des policiers désemparés ont même dit qu'on leur tirait dessus la nuit.

Le gouverneur du Mississippi, Haley Barbour, était hier aussi sous le choc que sa collègue de la Louisiane. « Je peux imaginer que c'est ce à quoi ressemblait Hiroshima il y a 60 ans », a-t-il dit après avoir observé la région dévastée du haut des airs.

Au chapitre des bonnes nouvelles, qui demeurent pour l'instant plutôt rares, le niveau du lac Pontchartrain a baissé et il a cessé de se déverser dans la ville. Depuis hier en milieu de journée, l'eau ne monte donc plus dans la métropole déjà submergée à 80 %. On continuait néanmoins désespérément de tenter de colmater les brèches dans les digues qui protègent la ville avec d'énormes sacs de sable de 9000 kilos, transportés par des hélicoptères.

Parallèlement, les opérations de sauvetage se poursuivaient, permettant encore de secourir plusieurs milliers de personnes au cours de la journée. Elles devraient s'accroître d'ici peu car la démonstration de force symbolique à la Maison-Blanche hier se traduira aussi en pratique sur le terrain.

Quatre navires de la marine ont été dépêchés dans la région en plus du navire-hôpital USNS Comfort. Des

équipes de sauvetage du Pentagone et plus de 10 000 membres additionnels de la Garde nationale ont aussi été déployés. Tout cela fait partie d'un plan d'urgence spécial sous la direction du directeur du département de la Sécurité nationale, Michael Chertoff. L'état d'urgence en matière de santé a par ailleurs été déclaré par le département de la Santé. Et Bush a dit vouloir réclamer plus d'argent au Congrès pour ces mesures exceptionnelles.

Le président a par ailleurs fait savoir qu'il autorise le recours à la Réserve stratégique de pétrole pour combler les besoins des raffineries. « Cela va aider à enlever de la pression sur le prix de l'essence, a dit Bush. Mais nos citoyens doivent comprendre que l'ouragan a perturbé la capacité de produire de l'essence et de distribuer de l'essence. »

Les Américains l'ont très bien compris. On signalait par exemple hier de longues queues devant les stations-service dans la région d'Atlanta, où certaines vendaient leur essence à plus de 4,00 \$US le gallon et rationnaient les consommateurs.

L'expert pétrolier Matthew R. Simons affirme d'ores et déjà pour sa part que Katrina était une sorte de « 11 septembre énergétique ».

(Avec AP et AFP)

RÉCESSION

Suite de la Une

récession, pour l'instant. « Il est trop tôt pour porter un jugement semblable. (...) Nous n'en sommes pas là.

« Les prix affectent notre croissance économique. Mais nous sommes encore en croissance économique », bien que le scénario puisse s'aligner sur une progression du produit intérieur brut — le PIB — de 1,5 %, non plus de 2,5 %, si les prix demeurent au niveau actuel.

M. Audet n'a pas manqué de souligner que l'ouragan Katrina a eu des effets qui dépassent le golfe du Mexique. « Il y a un mouvement spéculatif très fort » sur le prix du baril de pétrole, a souligné le politicien. Il faisait référence au fait que la tempête a coupé 25 % de la production de pétrole des États-Unis en endommageant 12 raffineries. « Il y a une volatilité dans les prix. Bien malin qui pourrait prédire si ce sera permanent. »

Le Conseil des ministres a entretemps convenu de quelques mesures pour limiter les dégâts sur sa propre facture énergétique. Ministères et organismes devront réduire climatisation ou chauffage de leurs édifices. Les conducteurs de véhicules appartenant au gouvernement seront invités à lever le pied pour économiser le carburant. La note annuelle qu'acquitte le gouvernement est de 350 millions \$.

Les automobilistes, eux, ont encaissé un choc pétrolier dans la journée. Hier midi, en certains endroits, le prix à la pompe a grimpé jusqu'à 1,35 \$, une augmentation de 43 c et le litre, soit presque 50 % en un trimestre. En avril, les automobilistes de la capitale payaient le litre d'essence autour de 92 c.

Côté prix, le gouvernement Charest confesse son impuissance. « Nous ne produisons pas une goutte de pétrole », a noté le ministre Pierre Corbeil (Ressources naturelles). Les recherches de gaz naturel ou de pétrole, en Gaspésie et sur l'île Anticosti, « ce n'est pas ça qui va donner du pétrole au Québec demain matin ». Et il n'est toujours pas question de réduire les taxes prélevées par le gouvernement. « C'est marginal » dans le coût du litre de carburant, a statué Michel Audet. En outre, « ces revenus servent à financer les factures que nous devons payer pour faire rouler notre flotte de véhicules ».

L'hiver menace d'être difficile pour les ménages qui ont peu de marge de manœuvre, a prédit de son côté Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs. La hausse du prix du pétrole re-

présentera des dépenses supplémentaires de quelques centaines de dollars par mois, selon ses évaluations.

Le carburant de la voiture n'est pas le seul en cause. La hausse anticipée du prix du mazout, qui pourrait frôler 30 %, jointe à un hiver un tant soit peu rigoureux, pourrait signifier une catastrophe financière pour bien des gens.

Le coût de la vie s'en ressentira. Tôt ou tard, le coût du transport des marchandises se reflétera sur le coût des biens de consommation, a prévu M. Tanguay. La somme de ces effets aura certainement un impact important sur le portefeuille des consommateurs.

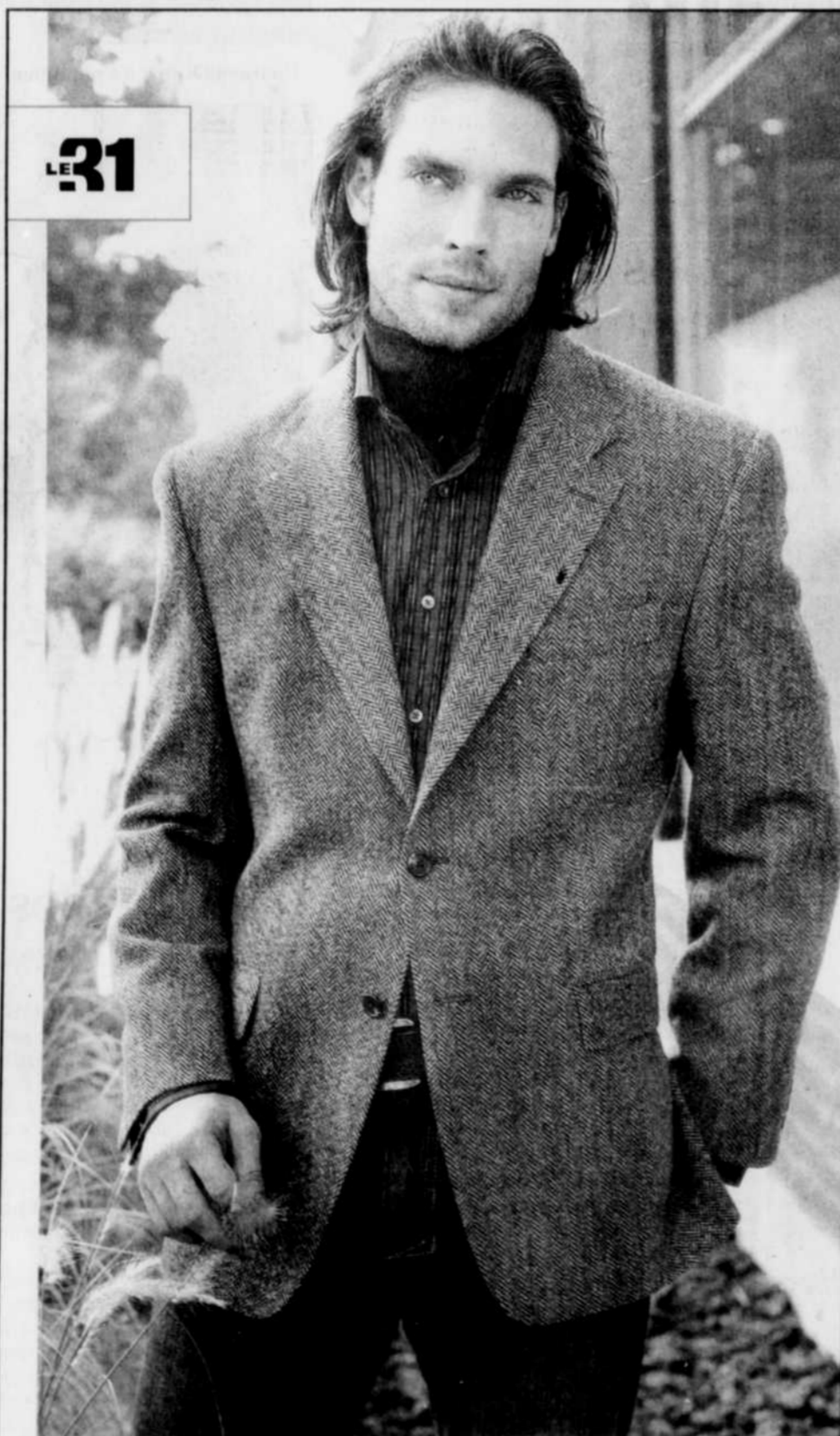
Charles Tanguay a dit souhaiter voir réapparaître des mécanismes de compensation fiscale, à l'image de celui qu'avait instauré le gouvernement fédéral il y a quelques années pour pallier la hausse du prix du mazout.

Par ailleurs, M. Tanguay a estimé que les gouvernements devraient profiter d'un tel contexte pour donner au transport en commun le coup de fouet dont il a besoin pour devenir plus attrayant. L'occasion est également belle d'offrir des congés de taxe aux acheteurs de véhicules économiques et d'imposer des pénalités à ceux qui choisissent des véhicules voraces, a-t-il soumis.

Le Parti québécois y est allé de quelques suggestions semblables. Pour faire preuve de leadership face à une flambée sans précédent, a affirmé la députée Rita Dionne-Marsolais, le gouvernement doit hausser le financement du transport en commun et voter des mesures fiscales pour que les citoyens achètent des véhicules hybrides.

M^{me} Marsolais a ajouté que Québec doit aider financièrement ceux qui vivent du transport routier, comme les chauffeurs de taxi et les camionneurs. La députée de Rosemont a aussi avancé que le gouvernement doit se pencher sur l'idée d'autoriser les établissements à grande surface, comme Costco, à vendre de l'essence et à encourager l'établissement d'une nouvelle raffinerie, pour provoquer plus de concurrence dans le domaine. Selon le PQ, la situation est suffisamment grave pour convoquer une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres.

À court terme, aucune demande ne recevra une réponse positive. Le ministre Audet a répondu qu'il évaluera les moyens de venir en aide aux travailleurs du secteur des transports. Il n'y aura pas de demande de conférence pour les premiers ministres, les ministres de l'Énergie et des Finances du pays devant se rencontrer bientôt.



LE 31

LE VESTON
LAINE CHEVRONS
RUSTIQUE

325.00

Élémentaire cet automne... le veston qui se porte sport ou chic selon qu'il soit associé à un jeans et un pull ou à une chemise et un pantalon classe affaires. Tweed pure laine vierge, style deux boutons, poches à rabat, fentes latérales. Gris charbon. 38 à 46. Jeans 98.00



LE CARDIGAN
STRETCH
CHIC

75.00

Concept de l'encolure V sur chemise et cravate, le cardigan cinq boutons : un nouvel essentiel classe affaires. Laine mérinos italienne extra-fine. Noir, charbon, chocolat. P.m.g.t.g. Chemise 98.00, cravate 45.00



LE BLOUSON
COLLÈGE
2 EN 1

130.00

Blouson chemise zip en molleton sur veste matelassée en nylon amovible, c'est le blouson hyperpratique pour la rentrée qui s'adapte à tous les climats. Noir, marine, charbon. P.m.g.t.g. Pull 95.00

simons

WWW.SIMONS.CA POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR L'AVANT • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

KATRINA SÈME LA DESTRUCTION



Alors qu'un ordre d'évacuation était lancé, des milliers de résidents de La Nouvelle-Orléans attendaient hier d'être rescapés.

LA NOUVELLE-ORLÉANS SUBMERGÉE

L'apocalypse était hautement prévisible

Ce n'est pas un « Act of God », mais un acte provoqué par les humains, selon un chercheur

ALEXANDRE SIROIS
La Presse

■ WASHINGTON — Il y a maintenant plus de quatre ans, l'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA) aux États-Unis a identifié les trois désastres les plus catastrophiques auxquels le pays était susceptible de faire face.

Bilan: une attaque terroriste à New York, un tremblement de terre majeur à San Francisco et... un ouragan à La Nouvelle-Orléans.

La prédiction de l'agence, qui a jusqu'ici vu juste deux fois, n'avait rien de prémonitoire. Les indices de la vulnérabilité croissante de La Nouvelle-Orléans étaient nombreux. Et plusieurs autres experts sonnaient alors déjà l'alarme et se préparaient au pire.

« Je ne suis pas surpris. Je suis triste, mais je ne suis pas surpris », a indiqué hier un des spécialistes qui jugeaient la catastrophe actuelle hautement prévisible, Benigno Aguirre, membre du Disaster Research Center de l'Université du Delaware.

« C'est un événement extrêmement tragique pour de nombreuses raisons, y compris le fait que ce n'est vraiment pas un Act of God, mais un acte provoqué par les humains », a précisé le professeur au cours d'un entretien téléphonique.

D'abord, parce que La Nouvelle-Orléans est située sous le niveau de la mer et protégée par un système de digues qui était mûr pour être rénové et repensé. « Ce n'était donc qu'une question de temps avant qu'une tempête majeure frappe et que les digues cèdent. Et c'est ce qui s'est passé », a expliqué Malcolm Bowman, professeur d'océanographie à l'Université Stony Brook dans l'État de New York.

MARAIS GRUGÉS

Sans compter que, depuis plusieurs années, La Nouvelle-Orléans fait face à la disparition rapide des marais et bayous qui l'entourent. Des terres humides qui lui offraient une protection naturelle contre les vagues et les

inondations en servant de zone tampon.

Ces terres sont attaquées tant par les activités liées à l'exploitation du pétrole dans la région que par le développement urbain. Et par la présence des digues autour de la métropole.

« Le Mississippi qui traverse la ville transporte beaucoup de boue, de sédiments, qui contribuaient autrefois à la formation des marais, a dit Bowman. Maintenant qu'il y a des digues, les sédiments demeurent dans la rivière et sont uniquement rejetés à son embouchure, dans le golfe du Mexique. »

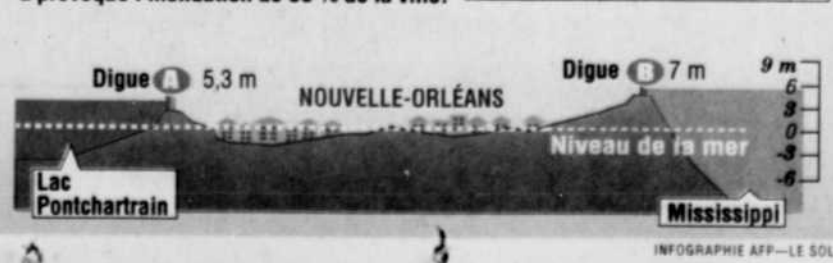
Les marais sont grugés à la dimension d'un terrain de football par jour

Les marais à proximité de La Nouvelle-Orléans sont donc rapidement grugés par l'eau du golfe du Mexique. « À une vitesse qui représente un champ de football par jour », a indiqué l'expert new-yorkais.

« Nous savions depuis longtemps ce qu'il fallait faire pour empêcher la catastrophe, a pour sa part déploré Aguirre. Le Congrès américain a été interpellé pour du financement afin d'améliorer les digues, d'acheter des terres pour restaurer les marais et faire des améliorations qui auraient pu prévenir l'inondation. »

La Nouvelle-Orléans sous les eaux

La ville, construite en grande partie sous le niveau de la mer, est protégée par une série de digues. Une brèche de 60 mètres sur une des digues du lac Pontchartrain a provoqué l'inondation de 80 % de la ville.



L'institut de recherche démocrate Center for American Progress, à Washington, rappelait cette semaine que l'administration Bush a plutôt fait le contraire de ce que souhaitaient les environnementalistes en la matière. En vertu d'une politique de la Maison-Blanche datant de 2003, on peut drainer à des fins de développement des millions d'acres de terres humides jadis protégées.

Manque de volonté politique, donc, qui se fait aussi sentir par l'absence de réaction quant à l'important mouvement migratoire des Américains vers le littoral, a signalé le professeur du Delaware. « Nous n'avons pas eu de dialogue national dans le pays à propos du risque accru que la nation prend en continuant de se diriger vers les régions côtières », a-t-il lancé.

Les habitants de La Nouvelle-Orléans et des autres régions côtières toujours plus populaires des États-Unis n'ont peut-être encore rien vu. Selon la NASA, le réchauffement de la planète va faire grimper le niveau de la mer de 50 centimètres d'ici 2050, a rapporté Bowman.

« Les vagues sont poussées par le vent au-dessus du niveau de base de l'océan, qui va s'élever, a expliqué l'expert. Un ouragan moins puissant que Katrina pourrait donc provoquer les mêmes dommages que ceux que nous voyons aujourd'hui. »

Katrina vient mourir sur le Québec

La région de Charlevoix, la plus touchée, a reçu quelque 130 millimètres de pluie

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Le Québec a goûté aux restes de l'ouragan Katrina, hier.

La région la plus touchée, Charlevoix a eu droit à quelque 130 millimètres de pluie en moins de 8 heures dans certains endroits. La crue des eaux a emporté des bouts de chemin.

À Québec, où on attendait quelque 80 millimètres de pluie, le Service des incendies a été inondé d'appels, principalement pour des dégâts d'eau.

« En trois heures, soit entre 16 h et 19 h, on a reçu une soixantaine d'appels pour des sous-sol inondés, mais aussi pour de l'eau qui s'infiltrait par les toitures. Les gens craignaient que l'eau entre en contact avec des fils électriques », a mentionné le chef Daniel Wagner, du Service des incendies de la Ville de Québec.

Dans le secteur de Beauport, la rivière du même nom est sortie de son lit, causant des dégâts sur l'avenue Royale. Des inondations ont été signalées dans les secteurs de Charlevoix, Québec, Val-Bélair et Vanier.

Une maison a été évacuée à Sainte-Anne-de-Beaupré en raison de deux petits éboulis.

À la Sécurité civile, on ne signalait aucun débordement de rivière au moment d'écrire ces lignes. « Les rivières sont tellement basses qu'elles sont capables d'en prendre », a expliqué Gilles Soucy, de la Sécurité civile.

Près de 2000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité à l'heure du souper dans le secteur de Charlevoix. Idem pour quelque 1700 résidents de la région de Charlevoix. « On a aussi eu quelques pannes isolées, principalement à cause des branches tombées sur des fils électriques », a mentionné une porte-parole d'Hydro-Québec, Hélène Fortin.

Selon Environnement Canada, le beau temps devrait être de retour dans la plupart des régions dès aujourd'hui.

DÉPARTS ANNULÉS

L'ouragan Katrina a par ailleurs for-

cé les agences de voyage québécoises à annuler leurs départs pour La Nouvelle-Orléans. « On l'a fait à la demande du ministère des Affaires étrangères, qui déconseille aux Canadiens de se rendre là-bas, a précisé Gilles Godbout, du Groupe Voyage Québec. On a contacté les compagnies d'assurances, et elles acceptent de rembourser les voyageurs.

« Trois groupes de 50 personnes devaient partir cette semaine pour La Nouvelle-Orléans, a ajouté M. Godbout. Les gens sont à la fois déçus et soulagés de ne pas y aller... »

DÉGÂTS DANS CHARLEVOIX

À Saint-Siméon, la route 138 a été sectionnée, rendant impossible la circulation routière avant ce matin. Au cœur du village, le ruisseau Rouge est sorti de son lit vers 19 h. Deux résidences ont été évacuées parce qu'elles menaçaient d'être emportées par les eaux et une quinzaine de campeurs ont dû quitter le terrain de camping municipal. La rivière Port-au-Persil a aussi fait des siennes forçant l'évacuation de trois personnes. Une partie de cette route a aussi été arrachée.

Sur la route 170, reliant Saint-Siméon au Saguenay, un ponceau a cédé au kilomètre 7, forçant sa fermeture au moins jusqu'à demain. De nombreux accotements ont aussi été endommagés et des éboulis menacent ce segment à plusieurs endroits. Enfin, à Baie-des-Rochers, une dizaine de personnes sont isolées, mais sans danger, en raison de l'inondation du seul chemin d'accès.

À Petite-Rivière-Saint-François, la majorité des ruisseaux submergeaient les chemins. Suivant les recommandations de la Sécurité civile après les événements du printemps, un avis d'évacuation préventive a été lancé pour 8 résidences principales et 7 autres secondaires. Aucun éboulement n'avait toutefois été signalé. Aux Éboulements, plusieurs ruisseaux ont submergé les chemins, allant jusqu'à forcer la fermeture du rang Saint-Nicolas.

(Avec la collaboration de Sylvain Desmeules)



La pluie tombait dru hier sur la rue du Trésor à Québec.

Des tempêtes majeures sont appréhendées dans l'est du pays

HALIFAX (PC) — La saison des ouragans n'a pas encore atteint son apogée et l'est du Canada pourrait bien être balayé dans les prochaines semaines par une ou plusieurs dépressions majeures, affirment des météorologues spécialistes des ouragans.

Selon eux, les eaux anormalement chaudes de l'Atlantique sont particulièrement favorables cette année à la formation d'ouragans.

« Les eaux qui nous entourent sont passablement chaudes et c'est ce qui donne de l'énergie aux ouragans, alors le potentiel pour des tempêtes majeures existe », a déclaré hier Steve Miller, directeur du Centre canadien de prévision des ouragans, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Il y a deux ans, le 29 septembre 2003, l'ouragan Juan avait balayé la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard avec des vents soufflant jusqu'à 185 km/h. Sept personnes avaient été tuées par cet ouragan de catégorie 2 et les dommages avaient atteint les 100 millions \$. Les spécialistes surveillent donc attentivement la température de la mer au large de la côte Est pour voir si une autre dépression aussi violente est possible cette année. Mais avec une température de surface

de 3°C supérieure à la moyenne dans certains secteurs, il existe un risque élevé. On pourrait connaître un autre Juan, ou même un ouragan encore plus important.

Dans les jours qui avaient précédé l'arrivée de Juan, la température de la mer dans le port de Halifax était de 18°C, soit juste un peu plus chaude que d'habitude, mais la différence était assez importante pour transformer une dépression mineure en ouragan dangereux, explique Chris Fogarty, un expert qui a étudié en profondeur les données recueillies sur Juan.

Les scientifiques ont par ailleurs du mal à expliquer la hausse des températures de l'eau dans l'Atlantique nord, qui a atteint un record l'année dernière. Certains y voient une conséquence du réchauffement climatique alors que d'autres estiment qu'il s'agit d'un cycle normal.

Le nombre d'ouragans pour la présente saison, qui dure de juin à la fin novembre, est significativement plus élevé que d'habitude. L'ouragan Katrina qui a dévasté les États américains longeant le golfe du Mexique est le 11^e à survenir cette année, alors qu'une saison normale compte moins d'une quinzaine d'ouragans.

KATRINA SÈME LA DESTRUCTION

PROPOSITION DU LOBBY PROTECTIONNISTE AMÉRICAIN

Pas de tarifs punitifs... sur le bois donné

Le bois d'œuvre coûtera encore plus cher aux États-Unis, déplore une militante pour le droit au logement

OTTAWA (PC) — Les lourdes pénalités qu'imposent les États-Unis sur le bois d'œuvre canadien ne feront qu'aggraver la situation pour les Américains démunis qui devront tenter de reconstruire leurs demeures détruites par l'ouragan Katrina, a déclaré une militante américaine pour le droit au logement, mercredi.

« Cette tragédie, combinée aux tarifs douaniers en vigueur sur le bois d'œuvre, va pénaliser encore davantage les consommateurs — surtout ceux qui ont besoin de logements abordables aux États-Unis », a fait valoir Susan Petniunas, de American Consumers for Affordable Homes.

EXEMPTIONS

Entre-temps, un porte-parole du lobby états-unien du bois d'œuvre se dis-

ait prêt à demander que les producteurs canadiens soient exemptés de ces tarifs punitifs — mais seulement sur le bois donné gracieusement en vue de la reconstruction en Louisiane et au Mississippi.

« Si le Canada veut apporter une aide humanitaire et donner du bois, il ne devrait pas y avoir de tarifs sur le bois d'œuvre gratuit », a dit Scott Shotwell, porte-parole de l'organisme protectionniste Coalition for Fair Lumber Imports, à Washington. Mais pas question pour lui de suspendre les pénalités, pourtant légalement douteuses, sur le bois canadien vendu pour permettre aux consommateurs américains de bénéficier d'une baisse de prix de plus de 20%.

Le premier ministre Paul Martin doit s'entretenir au téléphone, aujourd'hui,

avec le président américain, George W. Bush. Selon un porte-parole du premier ministre, les deux hommes discuteront autant de l'impasse sur le bois d'œuvre que de l'offre d'aide du Canada pour la reconstruction post-Katrina. Jusqu'à présent, aucun responsable, d'un côté de la frontière comme de l'autre, n'a lié les deux questions, et selon un haut fonctionnaire canadien, il est peu probable que M. Martin le fasse.

Alors que les toutes premières estimations des dommages assurés dus à Katrina évoquent un montant de 25 milliards \$ US (sans compter au moins autant pour les dommages non assurés), l'effort de reconstruction à venir sera l'un des plus importants de l'histoire des États-Unis. Or, plusieurs des régions affectées par Katrina sont parmi les plus pauvres des États-Unis.

Michael Carliner, responsable des questions économiques pour l'association regroupant les constructeurs d'habitations aux États-Unis, entrevoit une augmentation immédiate de la demande de contreplaqué, mais pas de celle du bois de charpente à court terme. Entre-temps, la valeur des actions des compagnies de rénovation domiciliaire, comme Home Depot, a augmenté, avant et depuis l'ouragan.

La production de bois d'œuvre aux États-Unis mêmes pourrait aussi subir le contrecoup de l'ouragan, selon M. Carliner, puisque celui-ci a frappé des États producteurs de bois.

La combinaison d'une croissance de la demande, de l'approvisionnement restreint aux États-Unis et des prix artificiellement gonflés du bois d'œuvre importé du Canada (34% du total

consommé aux États-Unis) frustre les partisans canadiens et américains de l'abolition des tarifs compensatoires. Selon eux, ces tarifs sur le bois canadien ne vont qu'aggraver la situation dans la foulée de l'ouragan.

L'organisation de M^{me} Petniunas évalue que les pénalités imposées au bois canadien qui traverse la frontière font déjà grimper le prix d'une maison neuve de 1000 \$ US.

Quant à donner purement et simplement du bois d'œuvre canadien, l'avocat Elliot Feldman a indiqué hier que certaines entreprises canadiennes avaient discuté de la question au cours de la saison des ouragans de l'an dernier. Et les signaux qui leur parvenaient de l'industrie américaine leur indiquaient qu'une telle initiative serait accueillie avec hostilité.



Accueillie dans un refuge de la Croix-Rouge de San Antonio, Eileen Glenn pleurait toutes les larmes de son corps, hier. Cette jeune mère de quatre enfants a pu quitter La Nouvelle-Orléans avec eux, mais elle a dû y abandonner sa mère et ses proches.

Lafayette a pris des allures de camp de réfugiés

Les rescapés se préparent pour un long séjour

PHILIPPE MERCURE
La Presse

■ Ils étaient venus y trouver refuge pour quelques jours, ils apprennent maintenant qu'ils pourraient rester plusieurs mois. Après avoir vu leur ville sombrer sous les flots, les évacués de La Nouvelle-Orléans transforment celles des environs en véritables camps de réfugiés.

À Lafayette, la ville a complètement changé de visage. « Il y a des rangées de camps, de tentes, il y des gens allongés partout. C'est incroyable. On dirait un champ de bataille », raconte Richard Martin-Teissere, professeur de français de l'endroit.

« Nous avons reçu 3000 personnes hier (mardi), et nous en attendons de 10 000 à 15 000 autres dans les trois jours qui viennent, explique Philippe Gustin, directeur du Centre international de Lafayette. Ces gens resteront des semaines, des mois, nous ne le savons pas encore. Il faut penser à tout. Aux écoles pour les enfants, aux moyens de communication, à tout. »

La Ville attend plusieurs centaines de maisons mobiles pour loger les rescapés. Le centre des congrès a été transformé en camp d'hébergement. Et les

familles font ce qu'elles peuvent pour aider les sinistrés. « On fait des barbecues le soir. Et on va faire ça pendant trois mois, pendant cinq mois s'il le faut, raconte Jean Ouellet, Québécois installé à Lafayette et qui héberge six réfugiés. Ce n'est tellement rien à côté de ce qu'ils vivent. Ces gens-là ont tout perdu. Hier, il y en a qui pleuraient. »

« J'en ai 17, un chien et deux chats ! lance Christian Goudeau, consul honoraire de France à Lafayette. La cellule d'urgence du consulat français de La Nouvelle-Orléans a été transférée à mon domicile. On n'a pas le temps d'être abattus, il faut aider les autres », explique-t-il.

DEUX JOURS DE VOYAGE

Parti dimanche de La Nouvelle-Orléans, Sébastien Bezous a mis deux

jours pour atteindre Lafayette. Aux prises avec des informations contradictoires, l'homme a d'abord fui vers le nord-est, en plein dans le trajet de l'ouragan. Arbres tombés, routes inondées, embouteillages, il a vécu l'enfer, craignant sans cesse de manquer d'essence ou de vivres. « Je ne remerciais jamais assez ma voiture de ne pas être tombée en panne. Je la vénère », dit celui qui s'entasse aujourd'hui avec huit autres personnes dans le petit appartement de son ami, Richard Martin-Teissere.

« C'est la folie, lance ce dernier. Les gens pleurent. Il y a des arrivées, des départs, c'est la confusion totale. Les images font peur, les gens sont fatigués. Mais on essaie de parler d'autre chose, car il y a des enfants. Déjà, ils regardent la télévision et ils disent : « Mais maman, ce n'est pas notre rue ça ? »

« Cet ouragan va faire passer les instants du 11 septembre comme une récréation », croit quant à lui Jean Ouellet.

L'homme explique que malgré la solidarité des habitants, la possibilité que des gens des quartiers plus mal famés de La Nouvelle-Orléans débarquent chez eux suscite l'inquiétude. « Les

gens qui habitent le quartier Nine Ward, ce ne sont pas nécessairement les gens que vous voulez avoir comme voisins. Ce ne sont pas des enfants de chœur. Et dans une petite ville de 180 000 habitants... »

ILS ONT TOUT PERDU

Au Hilton de Baton Rouge, dans la capitale, la situation était aussi mouvementée. « Nous avons des gens partout, partout, explique l'employée Tracy Lofton. Le lobby est plein de gens. Nous avons ouvert notre salle de conférence pour qu'ils puissent y dormir. »

Joseph Legaux et sa femme étaient du groupe. Le couple comptait fuir La Nouvelle-Orléans en avion, mais est resté pris deux jours dans l'aéroport fermé. « Je suis à peu près certaine d'avoir tout perdu. Maintenant, je ne possède rien d'autre que les vêtements dans mon sac. Mais au moins, je suis encore vivante », soupire M^{me} Legaux. « C'est tellement difficile à imaginer. On regarde dehors et il fait un temps magnifique, et on regarde à la télé et notre ville au complet est partie. Il n'y a plus de Nouvelle-Orléans. Il y a un gros lac », dit son mari, de toute évidence ébranlé.

« Katrina pire que le tsunami », selon l'ONU

NATIONS UNIES (AP) — L'ouragan Katrina est l'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire, devant le tsunami meurtrier de décembre en Asie du Sud-Est, a déclaré hier le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, Jan Egeland.

Mais une bonne préparation et une évacuation rapide ont permis un bilan moindre sur la côte américaine du golfe du Mexique que les 180 000 victimes estimées du tsunami du 26 décembre, a affirmé Jan Egeland.

« C'est une des catastrophes naturelles les plus destructrices jamais recensées, en quantité de maisons détruites et de personnes affectées ou déplacées. Je voudrais saluer les efforts très efficaces des autorités américaines pour avertir les populations du danger imminent et leur évacuation réussie », a déclaré le secrétaire général adjoint.

Des milliers de détenus évacués

■ BATON ROUGE — Plus de 7000 personnes détenues dans des prisons de Louisiane inondées ou isolées par les eaux après le passage du cyclone Katrina sont en cours d'évacuation vers d'autres centres pénitentiaires, a indiqué hier une responsable de l'administration pénitentiaire de cet État. Quelque 7600 détenus au total dans la région de La Nouvelle-Orléans « sont actuellement transportés par bateau et par bus » vers d'autres installations, a indiqué Pamela LaBorde. Parmi les évacués figurent 5300 prisonniers de la prison de la paroisse d'Orléans. La décision d'évacuation a été prise en raison des coupures d'électricité et d'eau dans les prisons. Deux autres prisons de paroisses voisines ont déjà été totalement évacuées. Ces transferts s'effectuent dans des conditions de sécurité maximales, afin d'éviter des évasions. AFP

LOUISIANE

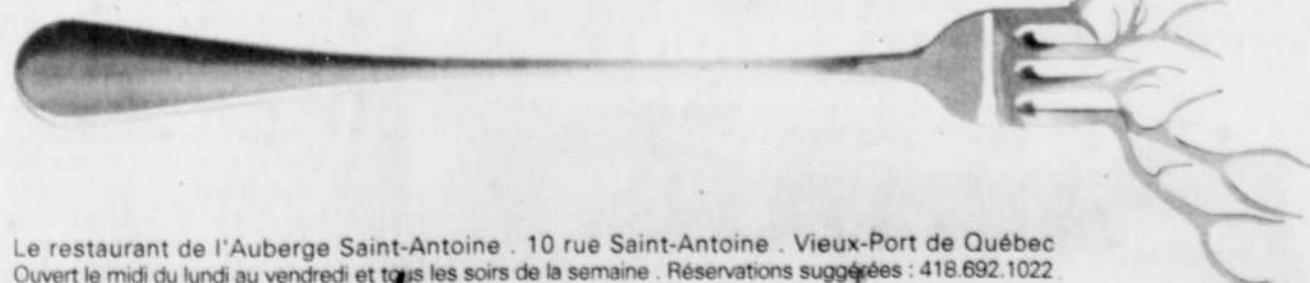
Hollywood réduit ses tournages

■ LOS ANGELES — Les studios de Hollywood, attirés par les facilités fiscales de la Louisiane, doivent réduire leurs tournages dans cet État sinistré, selon la presse locale et des responsables des entreprises. Deux films des studios Walt Disney étaient en tournage dans la ville avant le cyclone : *Deja Vu*, dirigé par Christina Fong et interprété notamment par Denzel Washington, et *The Guardian*, avec Kevin Costner et Ashton Kutcher. Selon le *Los Angeles Times*, Walt Disney avait nolisé un avion samedi pour rapatrier à Los Angeles tout le personnel des tournages. Les studios Warner devront revoir le tournage du film d'horreur *The Reaping*, avec Hilary Swank. AFP

POUR NOTRE 1^{ER} ANNIVERSAIRE, ON CÉLÈBRE AVEC PANACHE!

Panache
RESTAURANT

Cuisine québécoise revisitée



Le restaurant de l'Auberge Saint-Antoine . 10 rue Saint-Antoine . Vieux-Port de Québec
Ouvert le midi du lundi au vendredi et tous les soirs de la semaine . Réservations suggérées : 418.692.1022

Découvrez le menu Signature et obtenez en souvenir un magnifique verre gravé de la collection Riedel.

Valide du 30 juillet au 30 septembre 2005
dès 18h tous les soirs.

VALET
GUSTO



Le rêve d'une grand-mère

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Dans le petit village nicaraguayen de Mejapa, à une demi-heure de route de Managua, Maria Auxiliadora Romero entend parler régulièrement de Québec. Québec par-ci, Québec par-là... Une fois par semaine, sa fille Margarita, 24 ans, qu'elle n'a pas vue depuis trois ans et demi, l'informe par téléphone de ce qui se passe dans sa nouvelle vie et sa ville d'adoption.

Margarita donne également à la jeune grand-maman des nouvelles de son petit-fils de trois ans, Damien Romero-Fortin. Maria ne l'a jamais vu, pas même en photo. Évidemment, elle s'ennuie. Elle rêve du jour où elle pourra rendre visite à sa fille et tenir le petit dans ses bras. Mais pour le moment, elle doit se contenter de rêver et de s'ennuyer. Et surtout prier pour que quelqu'un à Immigration Canada se décide à insouffler le début de l'ombre d'un peu d'humanisme dans la grosse machine bureaucratique.

Jean-Guy Boudreau et Claudette Bolduc sont les beaux-parents de Margarita, les grands-parents de Damien donc. Trois fois, ils ont déposé une demande afin que la femme de 48 ans puisse séjourner un petit bout de temps au pays. Trois fois Immigration Canada a refusé de lui délivrer un visa de résident temporaire. Et trois fois la grand-maman a éclaté en sanglots en apprenant la nouvelle de la bouche de sa fille.

Mère monoparentale de huit enfants (incluant Margarita), analphabète, sans le sou, Maria A.

Romero ne correspondrait pas tout à fait au profil de l'immigrant que le gouvernement canadien recherche. On préfère de loin le Taiwanais tellement plein aux as qu'il peut lancer une PME à Vancouver sans quémander une cenne au gouvernement.

Or voilà, Jean-Guy et Claudette ne réclament pas un statut de résident permanent à la belle-mère de leur fils, mais seulement la permission qu'elle vienne passer quelques semaines à Québec, histoire de revoir sa fille et de faire la connaissance de ce petit-fils québécois qu'elle n'a pas la chance de voir grandir.

Le couple de Québec aimerait la gâter un peu, lui faire visiter la région, l'emmener dans de bons restaurants, magasiner avec elle des cadeaux qu'elle rapporterait à sa marmaille, bref, lui payer un peu de bon temps, elle qui n'a jamais quitté son pays. Pour être allée lui rendre visite à deux reprises au Nicaragua, Claudette sait à quel point Margarita ne l'a pas facile là-bas, surtout avec sept bouches à nourrir.

J'en entends quelques-uns penser tout haut. Parmi eux, quelques fonctionnaires d'Immigration Canada. Fort bien, ô défenseur des nobles causes, mais si on la fait venir au Canada, elle va s'empresser de réclamer le statut de réfugiée, le gouvernement va vouloir l'expulser et c'est là que la situation va déraiper. Elle va s'enfermer dans le sous-sol d'une église avec un prêtre gauchiste et compatissant. Elle va alerter les journalistes et le diable va être aux va-

ches. Et une fois qu'on lui aura accordé son statut d'immigrant, si jamais on lui accorde, elle va ensuite faire venir un par un ses sept enfants restés au Nicaragua.

Ce n'est pas tout à fait ce qui risque d'arriver. C'est là que l'histoire devient intéressante. Jean-Guy et Claudette se portent garants de la visiteuse, aussi pauvre soit-elle, dès l'instant où elle posera le pied en sol canadien jusqu'à son départ. S'il le faut, Jean-Guy ira l'aider à attacher sa ceinture dans l'avion pour être certain qu'elle parte. Le couple, qui travaille dans le monde de l'éducation, est même prêt à déposer une caution en guise de bonne foi. Maria habiterait chez le couple, en Haute-Ville de Québec. Jean-Guy et Claudette assumeraient toutes ses dépenses, surveilleraient ses allées et venues, feraient en sorte qu'elle respecte toutes les conditions qui lui seraient imposées. Dites-leur ce qu'ils pourraient faire de plus et ils le feraient, tellement est grand leur désir d'être les hôtes de Maria.

Et si l'idée prenait à la grand-mère d'abuser du système de santé du « plus beau pays au monde », dites-vous ? Si elle décidait de tomber malade, comme ça, juste pour faire suer les fonctionnaires ? Jean-Guy a pensé à tout. Il a souscrit à une assurance privée. La maladie appréhendée ne coûterait pas un sou aux contribuables.

Jean-Guy et sa conjointe ne savent plus trop quoi penser. Chaque fois qu'Immigration Canada leur renvoie la lettre, toujours la même, pour justifier le refus de visa à Maria, ils se demandent si quelqu'un prend vraiment la peine de lire et d'essayer de comprendre leur dossier.

Jean-Guy, un brin pompé, se demande si le Canada, longtemps terre d'accueil par excellence des immigrants, ne cherche pas tout simplement à faire plaisir aux Américains, de plus en plus pointilleux depuis un fameux 11 septembre. Tout le monde sait que derrière toute grand-mère nicaraguayenne sommeille une terroriste en puissance...

Je me fais l'avocat du diable. Tu sais, Jean-Guy, si jamais ça tournait mal, c'est toi qui serais responsable de la grand-maman. T'aimerais-tu ça avoir ta binette à la télé ? Jean-Guy ne craint rien et il n'a aucun intérêt à ce que Maria « colle » à Québec. Il endosse tous les risques, mais il sait au fond de lui-même que rien de fâcheux n'arrivera, ne serait-ce que parce que Maria a sept enfants qui l'attendent au Nicaragua et qu'elle ne les abandonnera jamais.

Entre vous et moi, sept enfants, c'est une fiche de bonne raison de rentrer à la maison. D'autres, plus cyniques, diront que c'est plutôt une fiche de bonne raison de rester, m'enfin... Et puis c'est drôle, mais mon petit doigt me dit que le type assis devant moi a autre chose à faire dans la vie que d'aspirer à devenir le caïd d'un réseau d'immigrants illégaux...

MÉDECINS DE FAMILLE

Moins nombreux à accepter de nouveaux patients

LOUISE LEMIEUX

LLemieux@lesoleil.com

Au Canada comme au Québec, les médecins de familles sont de moins en moins enclins à accepter de soigner de nouveaux patients, selon une étude de l'ICIS (Institut canadien d'information sur la santé).

En 2001, 76,3% d'entre eux ont avoué refuser de nouveaux patients. En 2004, ils étaient 80% à avoir adopté cette attitude. Le Québec suit la tendance canadienne: 78% des médecins ont refusé de nouveaux patients en 2004, plus qu'en 2001 (73,5%).

La région de Québec échappe à cette tendance, selon Éric Lavoie, porte-parole de l'Agence de santé de Québec. « Nous développons d'autres GMF (groupes de médecins de famille). La région est considérée comme bien pourvue en médecins », soutient-il.

La situation est pire en Ontario que dans l'ensemble du Québec, selon les données de l'ICIS, puisqu'en 2004, 87,2% des disciples d'Esculape ontariens refusaient de soigner de nouveaux malades.

La région de Québec semble échapper à cette tendance

Pas étonnant, selon une autre enquête menée cette fois par Statistique Canada, que 15,8% des Canadiens déclaraient avoir eu de la difficulté à accéder à des soins de routine en 2003.

Une province échappe à cette tendance, la Saskatchewan. Cette province voit même sa situation s'améliorer. En 2001, un peu plus de la moitié des médecins de famille (58,4%) ont affiché complet. En 2004, seulement 51,3% refusaient des patients. La meilleure performance au pays.

Paradoxalement, le nombre de médecins de famille a augmenté au Canada, passant de 94 par 100 000 habitants en 2000 à 98 par 100 000 habitants en 2004. Le Québec compte 8165 omnipraticiens, selon l'ICIS.

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi les omnipraticiens refusent les nouveaux patients.

« En général, les médecins de plus de 45 ans ont moins tendance à accepter de nouveaux patients que les jeunes. Seulement 18% d'entre eux l'ont fait, comparativement à 26% chez les plus jeunes médecins. De même, les femmes (16% le font) ont moins tendance à voir des patients qu'elles ne connaissent pas que les hommes (24%) », explique Francine Anne Roy, porte-parole de l'ICIS.

Au fil des ans, la pratique médicale des omnipraticiens change, remarque M^{me} Roy.

« Les médecins vieillissent et en fin de carrière, ils travaillent moins d'heures. En outre, le nombre de femmes médecins augmentent. Et elles quittent la pratique temporairement plus souvent pour avoir leurs enfants. En même temps, les besoins de la population augmentent, la population vieillit, elle est mieux informée. Les patients demandent des choses différentes qu'il y a cinq ans. Il y a aussi que les médecins de famille ont tendance à se spécialiser, en obstétrique par exemple. De sorte que beaucoup d'entre eux offrent une gamme moins grande de services qu'avant », explique M^{me} Roy.

POINT FINAL

4 jours seulement

80%

absolument tout

EXEMPLES « INCROYABLES » :

Jamais vu !!!
PERRY ELLIS
Costumes Perry Ellis
100% laine, 4 saisons
279\$

Vestons Perry Ellis
100% laine,
149\$

EN PRIMEUR
Nouveautés automne 2006
(nouvel arrivage)
SEULEMENT pour cet événement

Chandails allemands col montant **59\$**
Choix de 6 couleurs

Pantalons « corduroy stretch » **69\$**
Choix de 8 couleurs

Pantalons 100% laine **79\$**
4 saisons

Blazers LAUREN RALPH LAUREN **195\$**
4 saisons

À LIQUIDER!
Plus de 2 millions d'inventaire

francois cote

COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés
Sainte-Foy • 657-1760
www.francoiscote.com
Marché idise P/E 2005

UNIVERSITÉ LAVAL

Le professeur Christian Roy congédié

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ La direction de l'Université Laval a finalement congédié le chercheur et professeur en génie chimique Christian Roy, dont le bureau avait été investi par la police de Québec, en décembre dernier.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, la vérificatrice générale de l'Université Laval aurait, après analyse du dossier, recommandé le congédiement du chercheur, qui a été remercié la semaine dernière.

Il n'a malheureusement pas été possible de mettre la main sur le rapport de la vérificatrice générale. « C'est confidentiel. On ne peut pas le rendre public à cause de la Loi sur les renseignements personnels », a fait savoir le porte-parole de l'Université Laval, Jean-François Huppé, qui a également refusé de nous confirmer les raisons du congédiement de Christian Roy.

Le 22 décembre dernier, une trentaine de policiers de la Ville de Québec ont mené une importante perquisition dans le bureau de Christian Roy et les laboratoires de génie chimique du pavillon Adrien-Pouliot. Une dizaine d'ordinateurs de même que plusieurs documents avaient alors été saisis.

Les policiers soupçonnent Roy de fraude liée à l'utilisation du matériel

et des subventions de recherche. « Les enquêteurs ont remis leur rapport à un procureur de la Couronne, qui décidera si des accusations doivent ou non être portées contre le chercheur », a précisé hier l'agent Hugues Lavoie, porte-parole de la police de Québec.

Deux professionnels de recherche de même que la coordonnatrice à l'administration au département de génie chimique avaient également été suspendus à la suite de la frappe policière. La direction de l'Université Laval a fait savoir hier qu'une de ces personnes sera réaffectée à un autre poste et qu'une autre faisait toujours l'objet d'une suspension. « En ce qui concerne la troisième personne, son contrat arrivait à terme et il n'a pas été renouvelé », a mentionné M. Huppé.

En entrevue au SOLEIL, hier, Christian Roy a dit être victime d'une campagne de salissage initiée par une personne « jalouse et mesquine ». « Je ne comprends pas l'Université de vouloir me congédier. Je n'ai jamais eu de demandes de sa part à l'effet qu'il fallait que je change mon comportement. Je vais m'opposer à cette décision, c'est sûr », a fait savoir le professeur.

« La direction m'a congédié pour un motif d'inconduite professionnelle, a-t-il ajouté. Le problème, c'est que l'Université Laval envoie un message ambigu à ses professeurs. D'un côté, elle veut qu'on fasse des transferts

technologiques, de l'autre, elle exerce un contrôle démesuré sur nous et nous traite comme si on était des enfants. Je suis victime d'une énorme méprise dans le mode de fonctionnement de l'Université. Et c'est sur cet aspect qu'on devrait faire le débat, pas sur mon cas particulier. »

Une enquête menée par LE SOLEIL en 1995 révélait que le chercheur Christian Roy bénéficiait à l'époque d'un statut privilégié au département de chimie de l'Université Laval. En plus de jouir de locaux pour sa compagnie privée payée à même les fonds publics (Pyrovac), le Dr Roy bénéficiait de conditions de travail généreuses qui le libéraient largement de l'enseignement pour lui permettre de consacrer presque tout son temps à la recherche.

Chercheur de haut niveau, Christian Roy avait d'abord tenté de suivre la voie conventionnelle, soit de trouver une entreprise privée qui commercialiserait son invention: la pyrolyse sous vide. Après quelques échecs, il avait décidé de créer sa propre compagnie pour chapeauter ses recherches sur le campus de l'Université Laval.

D'après le registre CIDREQ de l'inspecteur général des institutions financières, Christian Roy est propriétaire depuis septembre 2002 de Telum Technologies, une compagnie spécialisée en recherche et développement.

La police de Longueuil enquête sur Homolka

MONTREAL (PC) — La police de Longueuil a ouvert une enquête pour déterminer si Karla Homolka a bel et bien enfreint ses conditions de remise en liberté, tel que le prétend son ex-employeur, Richer Lapointe. Une équipe d'enquêteurs se penche depuis quelques jours sur les enregistrements des entretiens entre le quincailleur de Longueuil et sa célèbre stagiaire.

Après avoir alerté les médias la semaine dernière, Richer Lapointe a remis des enregistrements d'une durée de près de deux heures et demie à la Sûreté du Québec.

Les propos enregistrés à l'insu de l'ex-détenue durant ses quarts de travail suggèrent qu'elle serait toujours en contact avec au moins deux criminels condamnés pour meurtre, bien que ses conditions de remise en liberté le lui interdisent. On l'entend également demander à son employeur de l'aider à trouver un refuge pour un mineur recherché par la police. Homolka, âgée de 35 ans, aurait enfreint une autre condition en se retrouvant seule avec les deux enfants de son employeur, selon ce dernier.

La Sûreté du Québec a remis les enregistrements à la police de Longueuil, qui a aussitôt mis une équipe d'enquêteurs sur le dossier, selon le *Journal de Montréal*. Les enquêteurs de la police de Longueuil devront tout d'abord déterminer hors de tout doute que la voix féminine qu'on entend sur l'enregistrement est bel et bien celle de Karla Homolka.

S'ils se révèlent fondés, les manquements d'Homolka à ses conditions de remise en liberté pourraient valoir de nouvelles accusations et une peine d'emprisonnement à la criminelle la plus connue du pays.

Le quincailleur s'est réjoui hier de la tenue d'une enquête au sujet de ses enregistrements, réalisés à l'aide d'un magnétophone numérique camouflé dans son commerce. Il devrait rencontrer les enquêteurs la semaine prochaine.

La police
avait fouillé
son bureau
en décembre
dernier



Tout est illimité pendant 6 mois.

- > Appels locaux
- > Messages textes
- > Messages images

À l'activation d'un forfait à partir de
25\$ par mois

Découvrez notre vaste sélection d'appareils, dont :



Nokia 6020



Sony Ericsson Z500



LG 2000



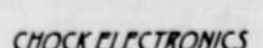
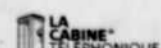
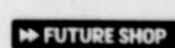
Composez le 1 888 945-FIDO (3436) ou achetez sur fido.ca

L'offre d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités pendant six mois prend fin le 31 novembre 2005 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 25 \$ ou plus avec l'entente Fido®. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant six mois, de ce qui suit: (i) messages textes d'un mobile au Canada vers un autre mobile au Canada ou aux États-Unis; (ii) appels locaux au sein de la zone de couverture numérique Fido; à l'exception du réseau élargi; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un autre mobile au Canada. Sous réserve de la politique d'utilisation équilibrable de Fido. Appareil compatible MMS requis. Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, les frais mensuels du service d'urgence 911 (50¢) et d'accès au réseau (6,95 \$) ainsi que les autres frais applicables sont en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions inc.

LES MAGASINS

- Place Fleur de Lys (en face du Sears)
- Placé Laurier, 2^e étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec:



LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



François Marchand (à droite) s'affiche maintenant aux côtés de Marc Bellemare et de Vision Québec.

Belle prise pour Vision Québec

L'ancien chef du Progrès civique, François Marchand, sera son candidat dans Samuel-de-Champlain

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

L'ancien conseiller municipal François Marchand, qui fut brièvement chef du Progrès civique et candidat à la mairie en 1993, défendra les couleurs de Vision Québec, parti de Marc Bellemare, dans le district Samuel-de-Champlain.

Son nouveau parti en a fait l'annonce hier, lors d'une conférence de presse. M. Marchand dit vouloir défendre principalement deux dossiers lors de son éventuel mandat, soit l'«engorgement du Vieux-Québec» et l'allègement du gouvernement municipal.

«Depuis les fusions, on aurait pu penser que les services municipaux se seraient rationalisés. Mais c'est un peu le contraire qui se produit: on a superposé des administrations, on a multiplié les comités, si bien que le citoyen (pour faire une demande à la Ville) doit passer par une procédure (très lourde)», a déclaré M. Marchand, enfourchant en cela un des chevaux de bataille favoris de M. Bellemare.

En ce qui touche la circulation dans le Vieux-Québec, l'aspirant conseiller croit également qu'il faudra envisager des avenues «originales», comme «certaines piétonisations de rues, des stationnements dissuasifs, des navettes» afin de réduire le trafic automobile.

«Au moindre événement, les files d'automobiles vont jusqu'à Sillery. Il y a là un problème urgent, qui n'est pas facile à régler», déplore M. Marchand.

Ce dernier, appelé à remplacer Martin Forgues à la tête du Progrès civique aux élections de 1993, avait été défait par Jean-Paul L'Allier. Il s'était porté candidat lors de l'investiture du Renouveau municipal — parti au pouvoir — dans

Montreal en 2001. Il s'était toutefois retiré de la course, laissant le champ libre à l'actuelle conseillère du district, Ann Bourget.

AUCUN PROBLÈME FINANCIER

Le chef de Vision Québec, Marc Bellemare, a profité de la conférence de presse d'hier pour réagir aux bruits courant sur le manque de liquidités qui grèverait son parti.

LE SOLEIL rapportait en effet mardi que VQ avait demandé à ses candidats un cautionnement de 5000\$ pour l'aider à contracter un prêt bancaire. Le chef de campagne de M. Bellemare, Éric Duhaime, avait convenu qu'«on est loin d'être riche», mais il décrivait la situation comme normale pour un jeune parti devant lever des fonds tout de suite après le scandale des commandites.

Comme la loi prévoit qu'une formation politique ayant récolté au moins 15% des votes peut se faire rembourser la moitié de ses dépenses électorales, pratiquement tous les partis municipaux empruntent une somme égale au montant qu'ils ont amassé.

Or, a fait valoir M. Bellemare, Vision Québec est un jeune parti qui n'a pas encore touché de «remboursement généreux» de ses dépenses électorales.

«On est le seul parti qui est financé par des contributions des citoyens, des personnes physiques qui ont qualité d'électeur à Québec, a-t-il ajouté. Vision Québec est en bonne santé financière, contrairement à ce qui a été indiqué (dans LE SOLEIL). Ce n'est pas un parti riche, mais ce n'est pas non plus un parti en difficulté financière.

«Comme l'ont fait tous les partis politiques municipaux depuis des décennies, Vision Québec demande à ses candidats de faire en sorte qu'il y ait le plus de revenus possible chez Vision Québec.»

DÉSERTION DE MARINS DE L'«IMBAT»

Amende de 9000\$ au capitaine Aktas

«On veut lancer un message clair aux armateurs», souligne la GRC

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ Admettant avoir commis une «négligence», le capitaine de l'*Imbat*, Hasan Aktas, a été condamné hier à une amende de 9000\$ qu'il devait acquitter avant 16 h.

«I'm not a killer», a déclaré l'officier avant de pénétrer dans la salle d'audience. Il a assuré ne pas avoir prévenu les autorités du départ de marins parce qu'il l'ignorait lui-même. Pourtant, il avait eu neuf et cinq jours pour signaler les désertions entre le moment où elles sont survenues, les 12 et 16 août, et la date de l'arraisonnement du navire, le 21.



«I'm not a killer», a déclaré Hasan Aktas.

PAS «COUPABLE»

«Je suis capitaine depuis 27 ans et c'est la première fois que je fais face à une pareille situation, a déclaré l'accusé au juge Bernard Lemieux, par l'entremise d'une interprète turque. Moi, j'appelle ça de la négligence, une erreur... pas de la culpabilité.»

D'ailleurs, les procédures ont traîné en longueur après que le marin eut refusé d'admettre sa culpabilité conformément aux exigences du Code criminel. Le juge l'a donc renvoyé discuter avec son avocat, M^e Gervais Labrecque, puis l'officier est revenu plaider coupable, non sans réticence. «C'est un homme d'honneur, un père de famille», a déclaré l'avocat.

De fait, Aktas n'a plaidé coupable qu'à trois des six chefs d'accusation auxquels il faisait face, la procureure de la Couronne, M^e Nadia Bérubé, ayant demandé un arrêt des procédures pour les autres. Cette dernière a indiqué qu'il n'existait aucun autre cas de pareille condamnation en vertu de la nouvelle Loi sur l'immigration promulguée en 2002.

C'est le 12 août que le capitaine Aktas a pris la relève de son prédécesseur à bord de l'*Imbat*. Au cours de la nuit, deux marins abandonnent le navire et les autorités n'en sont pas informées. Dans la journée, le capitaine Aktas a donné

l'autorisation à deux autres membres de l'équipage de se rendre dans une clinique médicale. Ceux-ci ont pris la fuite, et les autorités en ont été avisées. Le 16 août, un autre marin s'est jeté dans le fleuve et son absence n'a pas été signalée non plus.

FORTES PÉNALITÉS

La procureure a indiqué que la suggestion conjointe d'amende des deux parties tenait compte que l'armateur encourt lui-même une pénalité administrative de 200 000\$, soit 25 000\$ pour chacun des huit déserteurs. Sur ce montant, la véritable pénalité ne s'élève qu'à 3200\$, les autres 21 800\$ étant placés en fiducie en attendant que soit déterminé le sort de chacun des marins.

S'ils sont accueillis comme réfugiés comme ils le réclament, les 21 800\$ sont remis à l'armateur et, dans le cas contraire, on s'en servira pour les retourner dans leur pays. De plus, il en coûte 7000\$ à l'armateur pour chaque jour où l'*Imbat* demeure au quai.

Au bout du fil, hier, le porte-parole de la GRC, Patrice Gélinas, a fait savoir que l'arrestation et la mise en accusation du capitaine de l'*Imbat* étaient «une première au pays». «On veut lancer un message clair aux armateurs que la voie maritime canadienne est sûre, que notre frontière et toutes les autres portes d'entrée sont protégées, et que les capitaines sont responsables de leurs équipages. Si ça se reproduit, on va sévir à nouveau.»

«À la GRC, a-t-il continué, on ne néglige aucune source d'information pour s'assurer que personne ne tente d'entrer illégalement au pays. Ainsi, si les plaisanciers voient quelque chose d'anormal, ils sont invités à communiquer avec les autorités.»

Pour l'Agence des services frontaliers, l'histoire de l'*Imbat* illustre bien l'importance de respecter toutes les lois canadiennes. «La majorité des armateurs sont de bonne foi, mais l'Agence doit quand même faire son travail de contrôle, a mentionné le porte-parole, Dominique McNeely. Des vérifications régulières se font donc, même si tous les navires ne sont pas fouillés de façon systématique.»

Du côté de Transports Canada, on précise que le navire *Imbat* fera l'objet d'une surveillance particulière en vertu du Programme de contrôle de navires étrangers.

«On a des techniques de ciblage pour s'assurer que les navires sont conformes à tous les règlements», a mentionné le porte-parole de Transports Canada, François-Nicolas Asselin.

Schéma de couverture de risques en incendie accepté

Le syndicat des pompiers ne collaborera pas au blitz d'inspection des détecteurs de fumée à Québec

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Le schéma de couverture de risques en incendie de la Ville de Québec vient d'être approuvé par le ministre de la Sécurité publique, a appris LE SOLEIL. Au grand dam de l'association des pompiers, qui le juge insuffisant.

Six mois après avoir été déposé au ministère, le schéma, une vaste réforme visant à améliorer le service des incendies de Québec et à diminuer les pertes dues aux sinistres, vient d'obtenir l'aval du ministre Jacques Dupuis.

Puisqu'elle est conforme à la Loi sur la sécurité incendie, la Ville de Québec obtient une immunité de responsabilité civile qui la protégera contre les poursuites des assureurs.

Québec devient la première ville à obtenir l'immunité contre les poursuites liées aux incendies. Trois MRC (Rivière-du-Nord, L'Islet et Antoine-

Labelle) ont déjà vu leur schéma approuvé.

Le schéma de couverture de risques prévoit, entre 2005 et 2010, l'embauche de 173 pompiers permanents, faisant passer l'effectif de 321 à 494 pompiers.

La Ville comptera à terme 19 casernes de pompiers à temps plein plutôt que 11 à temps plein et 5 à temps partiel comme c'est le cas actuellement. La masse salariale du service de protection contre l'incendie passera de 33,5 millions \$ à 46 millions \$ par année. La Ville prévoit également des investissements de 53,3 millions en casernes, véhicules et équipements.

Le syndicat des pompiers avait demandé au ministre Dupuis de rejeter carrément le schéma de couverture de risques de Québec car, disait-il, le tiers des bâtiments recevront moins de service qu'avant. Si, dans les banlieues, le service s'améliore, la réponse initiale sera en effet plus faible dans les quartiers centraux. Par exemple, pour

les bâtiments à risques élevés et très élevés de Québec et de Sainte-Foy, la réponse passera de 19 et 25 pompiers à 19 pompiers.

Avant de donner sa bénédiction, le ministère de la Sécurité publique a demandé à la Ville, il y a quelques mois, de modifier certains points du schéma. Reste à voir ce que le service des incendies aura changé dans la version finale.

PAS DE BLITZ?

Par ailleurs, si la direction des pompiers pensait forcer la main du syndicat avec son blitz d'inspection des détecteurs de fumée, c'est raté. «Ils n'auront aucune collaboration spéciale de notre part, disait hier le président du syndicat des pompiers, Pierre Peloteau. On continue à faire de la prévention comme d'habitude, mais on n'achemine plus aucun papier de prévention depuis l'été dernier comme moyen de pression et on ne recommencera pas.»

Le syndicat et la direction semblent avoir une vision très différente de la prévention. «Vérifier les détecteurs de fumée de porte en porte, il n'y a plus une ville qui fait ça, dit Pierre Peloteau. C'est comme si on demandait aux policiers d'aller vérifier les serrures chez vous pour voir si elles sont bien barrées.»

Le directeur adjoint du service de protection contre l'incendie maintient que le blitz commencera aujourd'hui comme prévu. «Le travail va être effectué, c'est dans notre description de tâche», se contente de répondre Jean-Guy Laterreur. La Ville souhaite que les pompiers vérifient 10 000 détecteurs de fumée en 40 jours.

La première rencontre de négociations, mardi, entre le syndicat et la Ville s'est bien déroulée. Les principaux points de discussion concernent le statut et les conditions des pompiers à temps partiel et des pompiers temporaires ainsi que la prise des congés.

SAMEDI

DANS LE SOLEIL

La réforme passe-t-elle le test?



Dans le cahier Zoom

Prêts pas prêts, ça y est. Après le primaire, la réforme scolaire sera finalement implantée en secondaire I cet automne. Un bouleversement majeur qui ne se fera certainement pas sans anicroche. Que penser de la réforme scolaire? Comment aider vos enfants? Comment faire pour que la réforme atteigne l'objectif essentiel: le succès des élèves. À lire samedi.

ÉLARGISSEMENT DE LA 175 À STONEHAM Pas d'expropriation avant 2006

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Les futurs expropriés de la route 175, à Stoneham, pourront profiter de leur bien encore un temps: il n'y aura pas d'expropriation avant 2006. Et les propriétaires des 89 résidences touchées obtiendront un juste dédommagement, selon le principe légal qu'en tel cas, « nul ne s'appauvrit, nul ne s'enrichit ».

Mais, pour le moment, les fonctionnaires ne sont « pas autorisés à effectuer des démarches » à ce sujet, explique Louise Villeneuve, porte-parole du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Le MTQ doit attendre le décret ministériel, qui sera ratifié par le conseil des ministres, sur demande du ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair. C'est lui qui doit présenter la demande, à la suite du rapport positif du BAPE déposé au début du mois. « On espère une approbation pour l'automne », souligne M^{me} Villeneuve.

Auquel cas le MTQ entreprendra des travaux préparatoires sur le terrain, mais aucun ne touchant les propriétés à exproprier avant le printemps, voire l'été. « Les gens n'ont pas à s'inquié-

ter, ils seront rencontrés en temps et lieu », sur une base individuelle.

Lors de cette rencontre, le représentant du MTQ informera le propriétaire visé des procédures et effectuera un relevé de la valeur marchande de la propriété. Ce dernier peut retenir, s'il le désire, les services d'un expert en évaluation. Les honoraires sont remboursés par le MTQ selon des tarifs à pourcentage préétablis. Il peut également choisir une relocalisation de sa propriété si la chose est possible.

Selon le MTQ, 80 % à 90 % des cas d'expropriation se règlent de gré à gré.

En cas de désaccord à une entente de gré à gré, la cause sera soumise au processus d'expropriation comme tel, qui comprend une audience devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ). L'exproprié peut alors être représenté par un avocat, dont les honoraires sont fixés par le TAQ. En bout de ligne, le TAQ déterminera l'indemnité à laquelle il a droit.

Ces expropriations sont causées par la volonté des gouvernements de rendre la route 175 sécuritaire entre Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le projet à quatre voies séparées, espéré depuis 30 ans au royaume des bleuets et maintes fois annoncé, surtout en période électorale, devrait coûter 700 millions \$. Québec et Ottawa vont acquitter la facture.



LE SOLEIL, ÉRIK LABBÉ

La patience des automobilistes est mise à rude épreuve sur le boulevard Charest Ouest.

Trois axes est-ouest en travaux

■ La ligne droite n'est plus le chemin le plus court à Québec pour les automobilistes qui circulent sur l'axe est-ouest. Des travaux affectent en effet la circulation sur trois artères majeures en même temps ces jours-ci: les boulevards Champlain, Charest Ouest et René-Lévesque. Les deux premiers font l'objet de réfection complète, tandis que la Ville refait la chaussée et les bordures du troisième. Le porte-parole de la Ville, Jacques Perron, ne croit toutefois pas qu'il faille y voir une mauvaise planification. Les trois chantiers, fait-il

remarquer, se situent à des hauteurs différentes. Rien n'empêche donc les automobilistes de les contourner. Les travaux sur Charest Ouest s'arrêtent effectivement à Marie-de-l'Incarnation, tandis que le chantier de René-Lévesque se situe à l'ouest de Saint-Sacrement. M. Perron souligne en outre que la principale voie pour éviter les travaux du boulevard Champlain est le chemin Saint-Louis, et que, par conséquent, ces derniers n'interfèrent aucunement avec la circulation sur Charest et René-Lévesque. *Jean-François Cléche*



EN BREF



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Vincent a pris la route hier matin.

Québec-Montréal à pied pour aider les malades de l'intestin

■ Hier matin, Vincent Beaudoin-Hamel, 16 ans, a enfilé son imperméable et chaussé ses souliers de marche. Il a commencé une bien longue promenade, de Saint-Augustin-de-Desmaures à Montréal. Pour le plaisir peut-être, mais surtout pour ramasser des fonds au profit de la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin. « Ma grand-mère souffre de la maladie de Crohn, et il me fallait un projet personnel pour obtenir mon diplôme de secondaire V au programme international de l'école Roger-Comtois », explique-t-il. Son père le suivra en voiture. À deux reprises, il reviendra coucher à Saint-Augustin et reprendra la route au point où il l'aura laissée. Des amis l'hébergeront à Trois-Rivières et à Mascouche. Vincent prévoit marcher sept ou huit jours, à raison de 35 à 40 km par jour. Il espère amasser au moins 5000 \$ pour la fondation. *Louise Lemieux*

Suicide au pen de Donnacona

■ Un détenu du pénitencier à sécurité maximale de Donnacona a été trouvé pendu dans sa cellule, hier vers 1 h 10. La Sûreté du Québec, le Service correctionnel du Canada et le Bureau du coroner enquêteront sur les circonstances de ce décès, que tout indique être un suicide. Jean-Guy Pontbriand, 37 ans, a été condamné à perpétuité le 31 octobre 2001 pour le meurtre prémédité de George O'Hara, un employé d'entretien du restaurant-bar Saint-Louis, à Montréal, survenu en juin 2000, et la tentative de meurtre de la comptable du même restaurant. L'homme était aussi impliqué dans le trafic d'héroïne. Depuis quelques années, les services pénitentiaires canadiens ont mis en place un processus visant à détecter rapidement les personnes à risque suicidaire. Selon Stéphane Jaillet, porte-parole du pénitencier de Donnacona, l'homme avait en effet bénéficié des services réguliers d'un psychologue, mais rien n'indiquait qu'il pouvait passer à l'acte. Lui-même avait échangé avec lui pendant une demi-heure la semaine dernière et n'avait rien détecté de tel dans son comportement. Ce suicide est au moins le 10^e sur 14 décès à survenir depuis le début de l'année dans une prison ou un pénitencier au Québec, selon des données non exhaustives compilées par le Bureau du coroner. *Claudette Samson*



Riez un peu.

Quand on gagne un million, on a de quoi rigoler. Voici Joker, la nouvelle loterie sur terminal à 1\$. Choisissez une lettre du mot J-O-K-E-R et 5 numéros de 1 à 49 et vous pourriez gagner jusqu'à 1 000 000 \$ chaque jeudi!

18 ans +

joker.loto-quebec.com



Flamidor poursuit la SQ et la police de Québec

Se disant victime d'une campagne de harcèlement et de « salissage systématique », un des propriétaires réclame 2,6 millions \$

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ La compagnie Flamidor et l'un de ses propriétaires, Jean-Noël Lacroix, intentent une poursuite de 2,6 millions \$ contre la Sûreté du Québec et la sûreté municipale de Québec. L'homme d'affaires allègue que les deux corps policiers se livrent à une campagne de « salissage systématique » et de harcèlement contre lui en l'associant à du trafic de stupéfiants et à du blanchiment d'argent.

Cette campagne, explique le propriétaire de 35 % de Flamidor, a débuté au cours du projet Despote mené dans le monde des trafiquants, dont plusieurs ont été accusés, en février. « Cette enquête abusive, malveillante et calomnieuse à l'égard de M. Lacroix a plusieurs fois pris l'allure d'un harcèlement en violant sa vie privée », peut-on lire dans la requête déposée en Cour supérieure. Plusieurs mises en demeure ont été signifiées aux deux corps policiers, mais il appert qu'elles ont été ignorées.

FOUILLES INCESSANTES

Insistant sur le fait que ni Flamidor ni lui-même n'ont quoi que ce soit à se reprocher, M. Lacroix relate que, depuis un an, les policiers de Québec vont inspecter presque tous les jours son domicile, à Québec, ou celui d'un de ses collaborateurs. Ils circule-

raient aussi plusieurs fois par jour sur le stationnement de Flamidor pour relever des numéros de plaques ou simplement pour « fouiner ».

De plus, ajoute M. Lacroix, les policiers de la SQ et de Québec auraient obtenu des autorités douanières que lui ou ses collaborateurs soient fouillés chaque fois qu'ils voyagent. En janvier, on serait même allé jusqu'à fouiller les 80 collaborateurs que le demandeur avait invités en République dominicaine, et les 170 autres passagers de l'avion auraient goûté à la même médecine.

Le demandeur mentionne qu'au moment où il était en processus d'adoption d'une petite Québécoise de cinq ans, « les policiers de la SQ ont eu la brillante idée d'aller voir la mère naturelle de l'enfant, sans doute pour la dissuader, en insinuant que M. Lacroix faisait l'objet d'une

enquête pour blanchiment d'argent et trafic de stupéfiants ».

Quant aux policiers de Québec, certains d'entre eux auraient déclaré devant témoin, en juin, que M. Lacroix était « dans le moulinet » et qu'ils allaient « l'avoir bientôt ».

Ceux de la SQ auraient déclaré à la mère d'un collaborateur du demandeur que ce dernier est violent et qu'il avait même « mis un contrat sur la tête » de son propre père.

BAISSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le mois dernier, la SQ aurait informé M. Lacroix que sa sécurité était en danger et qu'il aurait avantage à signer un contrat avec elle pour obtenir sa protection. L'homme d'affaires se dit par ailleurs convaincu que les démarches des policiers ne sont pas étrangères à une visite d'inspecteurs du ministère du Revenu chez Flamidor. Or, la vérification a permis de constater que le ministère devait 27 000 \$ à l'entreprise...

Selon l'homme d'affaires, les démarches des policiers ont amené plusieurs fournisseurs de Flamidor à annuler ou à restreindre leur crédit. L'obtention de financement auprès d'institutions financières aurait été rendue plus difficile et la difficulté de conserver certaines personnes dans l'organisation aurait augmenté. Les honoraires professionnels des demandeurs auraient également augmenté.

« Ces ragots et ces calomnies, tout misérables qu'ils sont, ont occasionné une baisse du chiffre d'affaires de la compagnie », affirme-t-on aussi dans la requête. L'entreprise de fabrication et de vente d'appareils de climatisation et de chauffage employant 275 personnes aurait en effet subi une perte de bénéfices de l'ordre de 2 millions \$.

Saisie de 85 000 \$ de marijuana cultivée sur des îles à Lévis

■ La police de Lévis a saisi mardi quelque 85 plants de marijuana qui poussaient sur les petites îles de Saint-Nicolas, dans le secteur du barrage hydroélectrique. « C'est une information anonyme qui nous a permis de trouver la plantation », a indiqué le porte-parole de la police, le sergent Alain Gelly, précisant qu'aucun suspect n'avait encore été arrêté. La valeur de la saisie s'élève à environ 85 000 \$. *Élisabeth Fleury*

www.cyberpresse.ca

Résultats

LOTTO QUÉBEC

Tirage du 2005-08-31

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
345877	948007	927401
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros «Télé»

997688	876745	689416
--------	--------	--------

non décomposables

Numéro boni (15)

649

Tirage du 2005-08-31

01	18	30	33	36	47
----	----	----	----	----	----

COMPLÉMENTAIRE : 23

Mix Juv

PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS!

DEMANDEZ LE PROGRAMME 2

49

Tirage du 2005-08-31

09	10	15	18	29	33
----	----	----	----	----	----

COMPLÉMENTAIRE : 43

6/49

Tirage du 2005-08-31

02	03	10	13	15	20	21	23	24	27
36	41	43	47	51	55	58	59	68	69

3	4	NUMÉRO
180	5651	316371

Les modalités d'investissement des tickets gagnants paraissent au verso des tickets. En cas de départ en voyage, cette règle et la table officielle de Loto-Québec, cette dernière a priori.

COBALT DE CHEVROLET

L'escompte employés offert à tous

0\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité

197\$ par mois*

MARLIN
CHEVROLET
2145, Jean-Talon Sud,
Sainte-Foy (Québec)
688-1212

www.marlinchev.gmcanada.com

Portes et fenêtres installées

Profitez de notre **PROMO EXPO** qui se poursuit sur tous nos produits Bonneville.

Financement disponible sur place (S.A.C.)

Québec Multi Rénove inc.
Distributeur autorisé de Bonneville
Portes et Fenêtres
CENTRE D'AFFAIRES HAMEL
3095, Hamel Ouest, bureau 102 **871-0798**

CONFÉRENCE

Les systèmes relationnels

Apprendre à les connaître et les reconnaître pour une plus grande satisfaction dans vos relations.

Mardi 6 septembre à 19h30
Coût : 12\$ (taxes incluses)
Hôtel Germain-des-Prés
1200 ave Germain-des-Prés
Sainte-Foy, Salle Mezzanine

Réervations
418-626-8889
1-877-598-7758
www.cram-eif.org

avec Yvan Phaneuf, porte-parole
Thérapeute en Relation d'Aide
auteur du best-seller
«Les masques des hommes»

LE GRAND SOLDE SEMI-ANNUEL

NE PAYEZ AUCUN INTÉRÊT AVANT

AOÛT 2008

AVEC 36 VERSEMENTS ÉGAUX *

OU

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS

OU

RABAIS DE 20% À 60% ET PLUS SUR PLUS DE 1 000 000 \$ DE MARCHANDISES SPÉCIALEMENT IDENTIFIÉES

* Plan de financement 36 versements égaux sans frais, sans intérêt. Les mensualités incluent les taxes et un acompte de 30%. Effectif à compter de la date d'achat. Conditionnel à l'approbation du crédit. Conditions en magasin. Ne s'applique pas aux étiquettes jaunes.

CLASSIQUE

CANAPÉ CUIR **D**

FAUTEUIL **E**

TABLE 4 CHAISES **F**

CONTEMPORAIN

FAUTEUIL **A**

LIT GRAND FORMAT **B**

CAUSEUSE **C**

	*36 versements		*36 versements	
A FAUTEUIL	1 079,00	895,00	20,01 / MOIS	26,72 / MOIS
B LIT GRAND FORMAT	1 149,00	995,00	22,25 / MOIS	35,66 / MOIS
C CAUSEUSE	1 895,00	1 595,00	35,66 / MOIS	31,19 / MOIS
D CANAPÉ	2 149,00	1 795,00	40,14 / MOIS	64,73 / MOIS
E FAUTEUIL	1 395,00	1 195,00	26,72 / MOIS	
F TABLE 4 CHAISES	1 795,00	1 595,00	35,66 / MOIS	

1215 boulevard Charest O. Québec
18 Courcelette Québec
418.681.0171 1.800.463.2277
lagaleriedumeuble.com

LA GALERIE DU MEUBLE

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Les éducatrices demandent au gouvernement de reconnaître le « caractère spécifique » de la question de l'équité salariale. ARCHIVES LE SOLEIL

REPRISE DES NÉGOS DANS LES CPE

La grève générale illimitée est encore reportée

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

■ Nouveau sursis pour les 25 000 parents dont les enfants fréquentent l'un des 310 centres de la petite enfance (CPE) affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Les éducatrices repoussent le déclenchement de la grève générale illimitée et retourneront à la table de négociations dans les prochains jours.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a proposé une reprise des pourparlers hier matin lors d'un point de presse, acceptée quelques heures plus tard par la ministre de la Famille, Carole Thérberge. Qualifiant l'attitude des syndicats de « responsable », elle a indiqué que « les grands gagnants aujourd'hui, ce sont les enfants et les parents du Québec, et je m'en réjouis. C'est une excellente nouvelle ». Dans un camp comme dans l'autre, le discours se voulait prudent, mais « ouvert ».

Deux semaines après la fin de la dernière ronde de négociations, infructueuses, la CSN laisse donc maintenant entendre qu'elle pourrait consentir à certaines concessions pour assurer le règlement le plus rapidement possible du dossier de l'équité salariale. Claudette Carbonneau s'est engagée à recommander à ses membres d'accepter les mêmes taux d'aug-

mentation générale des salaires que ceux qui seront consentis dans le secteur public à l'issue des négociations en cours. « Nous voulons que Québec comprenne que l'équité salariale est notre priorité. » À ce titre, les éducatrices demandent aussi au gouvernement de reconnaître le « caractère spécifique » de la question de l'équité salariale dans les CPE, du fait qu'ils emploient 98 % de femmes. Enfin, la CSN souhaite une harmonisation des avantages sociaux de toutes les conventions collectives des CPE.

En échange, Claudette Carbonneau a annoncé le report à une date indéterminée de l'application du mandat de grève générale illimitée pour « laisser toute la chance aux négociations ».

Les éducatrices acceptent ainsi de reprendre les pourparlers — le rendez-vous n'a pas encore été fixé, mais le négociateur de la CSN attend un appel aujourd'hui, pour un rencon-

tre d'ici la fin de la semaine — sans que la ministre n'ait bonifié son offre initiale de 12,6 %, incluant l'équité salariale, en six ans présentée dans tout le secteur public. « Le cadre financier à l'intérieur duquel nous devons travailler est connu », a répété hier Carole Thérberge.

Le fossé séparant les deux parties est encore très important : la CSN estime que l'équité salariale représente à elle seule 17 %.

Claudette Carbonneau a néanmoins décelé dans les propos de la ministre une « ouverture encourageante » lorsqu'elle a ajouté que « des aménagements sont possibles » et que « les chiffres seront discutés à la table des négociations ».

« Je peux comprendre que les parties se présentent à la reprise des négociations avec des objectifs précis », disait hier en entrevue Claudette Carbonneau. « Mais on peut se réjouir que la ministre (Thérberge) n'entende pas négocier sur la place publique. Et en saluant notre initiative, elle a fait preuve de reconnaissance. »

La présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE), Hélène Potvin, s'est dite satisfaite de la tournure des événements, indiquant qu'il s'agit d'un « bel espoir pour les parents ». Vendredi, M^{me} Potvin avait suggéré le recours à un médiateur externe, craignant le déclenchement imminent d'un débrayage.

Retour à la table de négos dans quelques jours

L'ex-ambassadeur américain Cellucci écorche Chrétien et Martin

OTTAWA (PC) — L'ex-ambassadeur des États-Unis au Canada n'est pas tendre envers Jean Chrétien ou Paul Martin dans ses mémoires, dont la parution est prévue le 24 septembre. Paul Cellucci laisse aussi entendre dans *Unquiet Diplomacy*, publié par la maison Key Porter, que John Ralston Saul, le conjoint de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, a enfreint le protocole en rédigeant un livre critique à l'endroit du président américain George W. Bush.

Par ailleurs, M. Cellucci accuse pratiquement le gouvernement Chrétien d'avoir dupé les États-Unis au sujet de la guerre en Irak. Et il consacre un chapitre entier à dénigrer la gestion « incompétente » et « maladroite » du dossier du bouclier antimissiles par le gouvernement de Paul Martin.

M. Cellucci écrit aussi que la décision de déporter Maher Arar, un citoyen canadien, de New York vers la Syrie en 2002 était entièrement le fait des États-Unis. Cette décision était légale et justifiée « étant donné l'information disponible et la menace terroriste mondiale », selon lui. Il n'offre aucune excuse pour cette décision.

L'ouvrage accorde de l'importance aux questions de sécurité et militaires importantes pour les États-Unis, mais est beaucoup plus discret sur les dossiers importants pour le Canada. Malgré ses critiques, cependant, M. Cellucci assure aimer beaucoup le Canada et avoir de bonnes relations personnelles avec MM. Chrétien et Martin.

À son avis, M. Saul « a droit à ses opinions », mais l'ex-ambassadeur se demande si un résident de Rideau Hall devrait exprimer publiquement une telle opinion.

Et au sujet de la position de M. Chrétien sur l'Irak, il écrit qu'après avoir annoncé que le Canada ne se joindrait pas à l'invasion de l'Irak par la coalition, le gouvernement canadien a tenté d'atténuer le coup. « Mon ambassade a reçu l'assurance (...) que, bien que le Canada ne participerait pas activement à la guerre de la coalition, une fois que la guerre aurait débuté, le gouvernement canadien parlerait positivement des États-Unis, et négativement de l'Irak. »

« Cependant, une fois que l'invasion de l'Irak eut débuté, M. Chrétien a publiquement critiqué les actions américaines. (...) Le premier ministre Chrétien a choisi de mettre l'accent sur la nécessité que de telles actions militaires soient autorisées par les Nations unies. On laissait entendre — intentionnellement ou non — que ce que la coalition dirigée par les États-Unis faisait en Irak manquait de légitimité. »

M. Martin est fustigé pour ses mois de tergiversations sur la question de savoir si le Canada participerait au projet états-unien de défense antimissiles. M. Cellucci laisse entendre que M. Martin a pris la décision « stupéfiante » et « décevante » de laisser tomber le projet à l'encontre de ses propres instincts, seulement parce que cela pouvait l'aider à remporter des votes d'électeurs québécois qui auraient, sinon, été au Bloc québécois.

Il ne prend pas position dans le conflit sur le bois d'œuvre.



Paul Cellucci

DIRECTION DU PQ

Legendre n'est pas dans la course, juge Pauline Marois

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Pauline Marois affirme qu'un sondage révèle que Richard Legendre n'est pas réellement dans la course pour succéder à Bernard Landry.

À son arrivée à la réunion hebdomadaire de la députation péquiste, M^{me} Marois a indiqué que les deux candidats susceptibles de prendre la tête du Parti québécois sont elle-même et André Boisclair.

« J'ai vu des chiffres dernièrement, a-t-elle laissé entendre. Ils m'indiquent assez clairement qu'actuellement, il y a deux candidats qui ont vraiment des appuis plus importants. Dans les autres cas, il y a des appuis, mais un peu moins significatifs. »

M^{me} Marois n'a pas rendu publiques les données qu'elle a citées. Deux sources ont cependant soutenu qu'elles sont tirées d'une enquête d'opinion provenant du Bloc québécois.

L'aspirant Boisclair conserverait le premier rang, avec des appuis dépassant les 40 %. Suivraient M^{me} Marois, à près de 30 %, et Richard Legendre, autour de 10 %. Il n'a pas été possible de connaître les questions posées et la marge d'erreur de l'exercice.

Aux journalistes, la députée de Taillon a mentionné que « M. Legendre est un gars remarquable et talentueux. Il a des choses à offrir au parti. Mais c'est moi qui veux gagner ». La politicienne a ajouté qu'elle et son équipe « travaillent dans la perspective d'un ralliement » des candidats secondaires.

Joint en soirée, Richard Legendre a refusé de s'offusquer de la sortie de son adversaire. « Ce que ça m'inspire ? C'est que la course a véritablement commencé, a-t-il lancé à la blague. Je prends cela avec un grain de sel. »

Celui qui représente Blainville à l'Assemblée nationale a insisté sur le fait que M^{me} Marois n'a pas dévoilé de chiffres sur la place publique. « Ce n'est pas ce que je sens sur le terrain, a-t-il souligné. Je pense que ma candidature a énormément progressé depuis le début de l'été. Ce que veulent les militants du PQ, c'est un débat de contenu, pas une course aux prédictions. » M. Legendre a rappelé que huit dé-



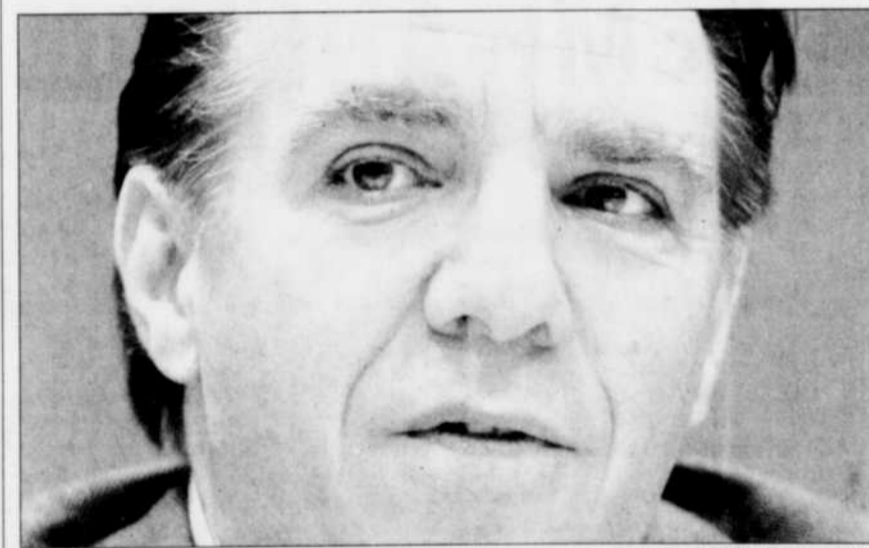
Pauline Marois



Richard Legendre

putés l'appuient. « C'est plus que le nombre d'élus » dans le clan de M^{me} Marois.

Il y a deux semaines, son organisation a coulé dans les médias un sondage qui plaçait M. Legendre à égalité avec M^{me} Marois, derrière André Boisclair. « La course est loin d'être jouée, a dit l'élu de Blainville. Il reste deux mois et demi de campagne. »



« Ça a été un des meilleurs étés de ma vie », a commenté François Legault. ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Un petit pincement au cœur pour Legault

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

François Legault a passé un très bel été de tennis avec ses fils. C'est quand même avec un pincement au cœur qu'il reprend le collier, comme simple spectateur de la course à la direction du PQ.

Hier, le député de Rousseau a répondu avec un sourire embarrassé lorsque les journalistes lui ont demandé s'il regrettrait sa décision de ne pas être candidat à la succession de Bernard Landry.

« Tous les jours, j'ai joué au tennis avec mes garçons, a-t-il commencé par souligner. J'ai profité de mon été. Ça a été un des meilleurs étés de ma vie. Je n'ai pas regretté une seconde ma décision. »

« Par contre, a-t-il enchaîné, c'est certain que, comme les enfants rentrent à l'école cette semaine, on a un peu plus de temps pour s'asseoir et discuter. C'est parfois un peu frustrant de voir les débats et de ne pas pouvoir y participer aussi pleinement. »

François Legault a consacré une partie des deux dernières années à se bâtir une organisation pour

contribuer à la Saison des idées du PQ. Tous ceux qu'il avait recrutés avaient la conviction que l'ex-homme d'affaires tenterait sa chance pour devenir chef du PQ dès que l'occasion se présenterait.

Des contraintes familiales l'ont amené à renoncer, a-t-il annoncé deux jours après la démission de M. Landry. Après une courte réflexion, Richard Legendre s'est lancé dans l'aventure, prenant les commandes d'une équipe mise sur pied par M. Legault.

« Avec Richard, je vais participer pleinement » à la campagne pour élire le chef du Parti québécois, s'est consolé le député, peu avant de participer à la première rencontre des élus péquistes en vue de la nouvelle saison politique.

Il a tenu à afficher sa satisfaction du boulot qu'accomplit le candidat Legendre. « Tous les journalistes ont aussi été surpris de la performance de Richard, a-t-il noté. »

« Il a été le premier à déposer les 1000 signatures. Je pense qu'il gagne à être connu. C'est sûr qu'il a encore du travail à faire au niveau de la notoriété. Il n'est pas aussi connu qu'une Pauline Marois. Mais les gens sont à le découvrir. »

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

Une autre femme pointe Pierre Marois

L'attitude hostile de son patron l'aurait poussée à prendre sa retraite anticipée

ANDRÉ NOËL
La Presse

■ MONTREAL — Une autre femme qui occupait un poste de cadre supérieur à la Commission des droits de la personne affirme qu'elle a subi plusieurs brimades de la part du président de la Commission, Pierre Marois.

Louise Caron-Hardy était le chef de la Direction des programmes d'accès à l'égalité lorsque M. Marois, ancien ministre péquiste, a été nommé président, en 2001. Elle a affirmé hier que l'attitude hostile de M. Marois à son égard l'a poussée à prendre une retraite anticipée deux ans plus tard, soit en octobre 2003.

« Dans le passé, j'avais eu des patrons durs, mais je pouvais m'expliquer avec eux, a dit M^{me} Caron-Hardy. Lui (M. Marois), il m'a écoeuvée en maudit. Jamais dans ma vie professionnelle, je me suis sentie aussi mal, aussi inconfortable, aussi fragile. Je ne voulais pas voir que je subissais du harcèlement. J'ai dû quitter la Commission pour protéger ma santé. »

La Loi sur les normes du travail a été modifiée après son départ pour inter-

dire le harcèlement psychologique, défini comme étant « une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste ».

En novembre, une autre cadre de la Commission des droits de la personne, Ginette L'Heureux, directrice des communications, s'est prévalu de cette nouvelle disposition pour porter plainte devant la Commission des normes du travail. Après une longue enquête, cet orga-

nisme a déclaré cet été que la plainte était fondée. M. Marois, principale personne visée, sera convoqué devant un tribunal pour s'expliquer.

La plainte de M^{me} L'Heureux n'étonne pas M^{me} Caron-Hardy, car elle dit qu'elle a été victime elle aussi d'une conduite vexatoire du président de la Commission des droits. La nomination de M. Marois à la tête de la Commission est survenue la même année que l'adoption de la Loi sur l'accès à l'égalité dans des organismes publics.

La Commission des droits était (et est toujours) responsable de l'application de la Loi. C'est elle qui devait convaincre les ministères et les organismes publics comme Hydro-Québec, les universités et les municipalités d'embaucher plus de femmes, d'autochtones, de citoyens issus de minorités ethniques et visibles (la Loi a ensuite ajouté les personnes handicapées).

Cette tâche colossale incombait à M^{me} Caron-Hardy. Avant de fixer des objectifs d'embauche pour chaque organisme, il fallait recenser leurs effectifs. M^{me} Caron-Hardy a établi des critères, qui ont été reconnus par

la commission. Plusieurs organismes les ont contestés : ils n'aimaient pas qu'on vienne se mêler de leur gestion du personnel.

PAS D'APPUI

« Cette résistance était normale, raconte M^{me} Caron-Hardy. Ce qui l'était moins, c'est que je n'ai jamais senti l'appui de M. Marois pour amener les organismes récalcitrants à respecter la Loi. Au contraire, M. Marois a accepté de rencontrer des employés de ma direction qui n'aimaient pas les critères que j'avais fixés. Il les rencontrait, eux, alors que moi, j'avais toutes les difficultés à le rencontrer. »

M^{me} Caron-Hardy a vécu cela comme un manque flagrant de confiance à son égard. Sa situation s'est envenimée lorsque, avec d'autres cadres, elle a signé une lettre pour protester contre la décision de M. Marois de rétrograder une de ses collègues, Renée Lescop, directrice des bureaux régionaux.

« M. Marois m'a téléphoné et m'a dit : "Comment as-tu pu signer une lettre aussi écoeuvante?" Après cet incident, il m'a fait savoir par son person-

nel de bureau qu'il ne voulait plus me voir. Je ne pouvais plus continuer à travailler dans ces conditions. Il valait mieux rentrer chez moi, sinon j'allais tomber malade. »

« J'ai eu beaucoup de peine d'être partie aussi rapidement. La Loi sur l'accès à l'égalité dans des organismes publics demandait à la Commission des droits de publier un bilan en mai 2004. J'aurais voulu écrire ce rapport. Il serait devenu clair que bien des organismes publics ne respectent pas la Loi. »

« Les victimes, ce sont les femmes et les personnes handicapées et issues de minorité. On est en 2005, et le rapport n'a toujours pas été publié, alors que c'est une obligation légale. Il est assez curieux que la Commission des droits ne respecte pas la Loi. »

Le rapport devrait être publié fin octobre, a indiqué hier Robert Sylvestre, le porte-parole de la Commission. « Le retard s'explique par la complexité et la nouveauté de la Loi », a-t-il dit.

M. Marois a par ailleurs refusé de commenter les allégations de M^{me} Caron-Hardy.



ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Yvon Vallières devra subir l'ablation de la glande thyroïde dans les prochaines semaines.

Le ministre Yvon Vallières atteint d'un cancer

(PC) — Le ministre de l'Agriculture, Yvon Vallières, est atteint du cancer de la glande thyroïde.

Dans les semaines qui viennent, il devra subir l'ablation de la glande thyroïde et sera donc absent de ses fonctions pour un temps indéterminé, vraisemblablement pendant quelques mois.

En son absence, c'est le ministre du Travail, Laurent Lessard, qui s'occupera du dossier de l'agriculture.

Le point sur l'état de santé du député de Richmond, qui est âgé de 56 ans, a été fait hier par le Cabinet du premier ministre Jean Charest.

M. Vallières a subi une intervention chirurgicale, il y a un mois, pour lui enlever « une tumeur bénigne dans la région du cou ». Son cabinet avait alors indiqué qu'il serait de retour au travail à la fin du mois d'août.

Mais une biopsie a finalement révélé la présence d'un nodule cancéreux à la glande thyroïde.

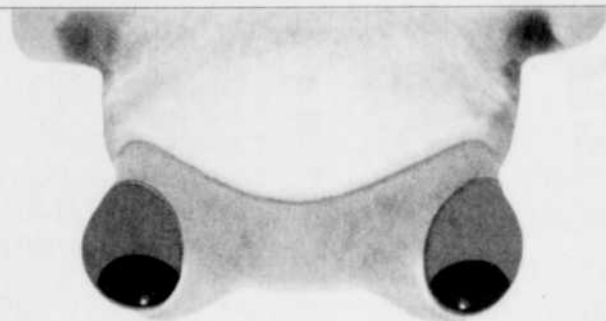
En 1983, M. Vallières avait dû être opéré pour une tumeur à la glande hypophyse, située à la base du cerveau. « Cette absence me privera à nouveau des gens pour qui j'ai le plus grand respect et qui me font confiance depuis 27 ans, soit la population du comté de Richmond et l'ensemble des intervenants du secteur bioalimentaire québécois que j'affectionne particulièrement. Je compte profiter des prochains mois pour régler ce problème de santé et revenir dans les meilleurs délais afin d'épauler le travail de l'équipe du gouvernement de Jean Charest », a déclaré le ministre Vallières, dans un communiqué.

DOYEN

Doyen des membres de l'Assemblée nationale, M. Vallières a été élu député libéral de Richmond pour la première fois en 1973. Il a été réélu par la suite à chaque élection générale, sauf celle de 1976.

Enseignant de formation, M. Vallières est né à Danville, en Estrie, et il est père de quatre enfants.

Dans les années 1990, il a été ministre délégué aux Transports et ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation, dans le Cabinet de Robert Bourassa.



Voici la combinaison gagnante.

Le Motorola V262 et le forfait Parlez-moi 25



Motorola V262

0\$*

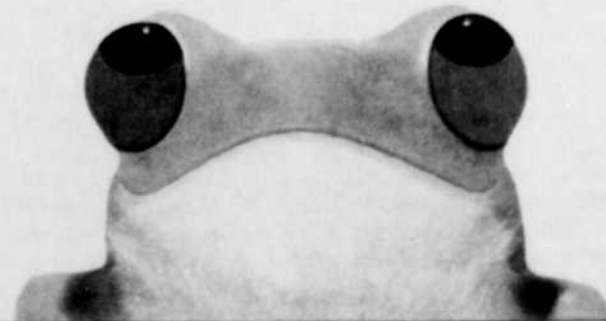
(avec un contrat de 3 ans)

PARLEZ-MOI 25

25 \$/mois*

Appels locaux entrants illimités

- Jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada
- Jusqu'à 1 000 minutes le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps
- Messagerie vocale 3, appel en attente et appel conférence
- Accès à une couverture inégalee



Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

*Offre valable jusqu'au 4 septembre 2005 avec nouvelles mises en service au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, ou jusqu'à épuisement des stocks. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. l'Offre valable jusqu'au 15 septembre 2005. Taxes, frais d'installation et de service de maintenance incluses dans le cadre du forfait, temps d'attente additionnel, frais de livraison, frais pour les services payables à l'usage, frais mensuels d'accès au réseau et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolutif en sus. © 2005 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

- Galerias de la Capitale
Place Fleur-de-Lys
Place Laurier
Centre-ville
440, rue de la Couronne
Expert-Cell Télécom
790, rue Saint-Jean
Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel
F.M. Électroniques
41, rue Saint-Vallier Est
Normand Nadreau Communication
909, boul. Pierre-Bertrand Sud, local 100
Radio-Ordo
550, rue Mirani
- Baie-Comeau**
Boutique Satcom
Centre régional Maricougan
600, boul. Lafliche
- Beauport**
Cité Sans-Fil
Promenades Beauport
3333, rue du Camifour, porte #1
DOT Électronique
371, boul. Armand-Paris
- Charlesbourg**
F.M. Électronique
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
- Donnacona**
Cité de sol / Radio Shack
Place Donnacona
325, rue de l'Église
- Chicoutimi**
Place du Royaume
Communications Télésignal inc.
1660, boul. Saint-Paul, local 116
- Gaspé**
Erso Informatique inc.
Place Jacques-Cartier
167, rue de la Reine, local 2
- Carleton**
Radio Service M.B.C. Inc.
1051, boul. Perron
- La Malbaie**
Services Info-Comm
1005, boul. De Comporté
- Lévis**
Kiosque Normand Nadreau TV
Galerias Chagnon
1200, boul. Alphonse-Desjardins
- Montmagny**
Michel Proutx Meubles
80, boul. Taché Ouest
Stéréo Plus P. L. Chabot Inc.
4, boul. Taché Ouest
- Rimouski**
Kiosque La Maison d'Auto Fortier
- Rivière-du-Loup**
Kiosque Centre Commercial
Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
- Saint-Raymond**
Les Entreprises Gilles Plamondon
592, rue Saint-Joseph
- Sainte-Foy**
Place Sainte-Foy
Boulinguez Sans Fil
Place Laval
2750, ch. Sainte-Foy, local 107
Proxi-Télécom Inc.
(inc. Comm. Colwell)
1995, rue Jean-Talon Sud, local 102
- Saint-Georges**
Kiosque Normand Nadreau
Carrefour Saint-Georges
8585, boul. Lacroix
CJ Électronique
13175, boul. Lacroix
Dumoulin Électronique Larivière
573, 90^e Rue
- Sainte-Marie-de-Beauce**
Les Galeries de la Chaudière
Kiosque Normand Nadreau
Normand Nadreau TV
Dumoulin Électronique & Informatique
500, boul. Vachon Nord
Napert Électronique
1076, boul. Vachon Nord

TELUS
mobilité^{MD}
le futur est simple^{MD}

LE MONDE

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Bush au plus bas

■ WASHINGTON — Une majorité d'Américains (53%) désapprouvent actuellement la politique menée par le président George W. Bush, selon un sondage publié hier par le *Washington Post* et ABC News. Seules 45% des personnes interrogées approuvent l'action du président. Il s'agit du plus mauvais résultat enregistré par M. Bush depuis qu'il a pris ses fonctions à la Maison-Blanche en janvier 2001. Un record de 73% de personnes interrogées disent désapprouver la façon dont le président gère la crise née de la hausse du prix de l'essence. Le président ne trouve grâce auprès de l'opinion américaine que pour sa façon de gérer la question du terrorisme (56% d'approbation contre 43% de désapprobation). Mais, en ce qui concerne l'Irak, seulement 42% des Américains approuvent l'action de leur président, contre 57% qui la désapprouvent. Ce sondage a été réalisé du 25 au 28 août, avant le passage du cyclone Katrina, auprès de 1006 personnes. La marge d'erreur est de plus ou moins 3%. AFP

Quatre inculpations

■ LOS ANGELES — Quatre hommes, trois Américains et un Pakistanais, ont été inculpés pour avoir planifié des attentats contre des militaires américains, le consulat israélien et des synagogues de Los Angeles, a indiqué hier le département de la Justice. Levar Haley Washington (25 ans), Gregory Vernon Patterson (21 ans), Kevin James (29 ans) et Hammad Riaz Samana (21 ans) risquent la prison à vie. Ils sont également inculpés pour vols à main armée dans des stations services destinés à financer leurs attentats, et possession d'armes en vue de perpétrer des assassinats. Fondateur d'une organisation islamiste dans une prison fédérale près de Sacramento, Kevin James est à l'origine de la cellule terroriste qu'il a commencé à constituer dans cette prison en recrutant Washington. À sa sortie de prison en novembre 2004, il avait ensuite recruté Patterson et Riaz Samana. AFP

INDONÉSIE

Les rebelles libérés

■ JANTHO — Des cris de joie et des instants d'émotion intense ont marqué la sortie de prison hier de centaines de rebelles séparatistes du Mouvement Aceh Libre (GAM), conformément à l'accord de paix signé le 15 août à Helsinki entre le GAM et le gouvernement de Jakarta. L'espoir était bien là devant la prison d'État de Jantho, dans le district du Grand Aceh, quand 58 activistes du GAM ont été remis en liberté. Encore récemment considérés comme de graves criminels par les autorités, ils sont tombés dans les bras de leur famille, blanchis par une amnistie présidentielle accordée la veille. « Dorénavant, il n'y a plus de GAM. Nous sommes tous des Acehnais épris de paix », a lancé le secrétaire du district, Muhammad Dahlan. « Depuis 30 ans, les Acehnais ont énormément souffert, vivant dans la peur du terrorisme, de l'intimidation, de l'extorsion, des enlèvements et des tueries. Au nom du gouvernement, j'implore qu'il n'y ait plus de mensonge entre nous », a-t-il demandé. AFP

À LA «TOMATINA» ESPAGNOLE



Quelque 40 000 personnes ont participé hier à Bunol, dans le sud-est de l'Espagne, à la «Tomatina», une gigantesque bataille de tomates qui s'est conclue cette année encore sans incident. Les assaillants, dont de nombreux touristes asiatiques, britanniques, américains et australiens, ont utilisé 130 tonnes de tomates bien mûres, apportées par camions à benne jusqu'au centre du village. À l'issue d'une heure de bataille, le jus rouge courait dans les rues, les façades étaient maculées jusqu'à hauteur d'homme de purée de tomates, dont l'acidité ravive chaque année l'éclat des crêpes blanches — moyennant rinçage au jet — et les participants s'acheminaient en cortège vers la rivière et les douches municipales pour se débarrasser de leur gangue de pulpe. La tradition de la fête de la Tomatina, qui se tient chaque dernier mercredi d'août, est née d'une bataille entre amis en 1944. La région de Valence, qui cultive dans des «huertas» toutes sortes de fruits et légumes, est considérée comme le verger de l'Espagne. AFP

Quatrième incendie à Paris

■ PARIS (AFP et AP) — Deux pompiers ont été légèrement blessés hier en luttant contre un incendie, dans le centre de Paris, qui a finalement été maîtrisé.

L'incendie s'était déclaré dans un magasin de jouets situé près de l'hôtel de ville de Paris.

L'épaisse fumée noire, visible à plusieurs kilomètres, provenait la combustion des matières plastiques composant les jouets.

Les flammes ne se sont pas propagées aux bâtiments alentour.

La capitale française a récemment été touchée par des incendies meurtriers ayant ravagé des immeubles insalubres.

Sept Ivoiriens, dont quatre enfants, étaient morts lundi soir dans l'incendie d'un immeuble, squatté par des familles ivoiriennes.

Ce drame suivait un autre incendie, d'origine toujours indéterminée, qui avait coûté la vie, vendredi, à 17 Africains, dont 14 enfants, dans un im-

meuble vétuste et surpeuplé du sud-est de la capitale française. En avril, 24 Africains en attente de logement étaient déjà morts dans l'incendie d'un hôtel meublé du cœur de Paris.

UN TOIT AUX EXPULSÉS

Un hébergement garanti avant toute expulsion : au lendemain de la décision du ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, de faire évacuer les squats et immeubles dangereux de Paris après trois incendies meurtriers, le maire de la capitale, Bertrand Delanoë, est monté au créneau, hier, pour réclamer que les personnes expulsées soient assurées de retrouver un logement.

Lorsque l'impératif de sécurité imposera la fermeture d'un immeuble, l'hébergement devra alors être garan-

Paix différée entre Sharon et Abbas

■ JÉRUSALEM (AFP et AP) — Les batailles électorales en vue pour les dirigeants israélien Ariel Sharon et palestinien Mahmoud Abbas risquent de les pousser à radicaliser leurs positions et compromettre toute chance de relancer le processus de paix.

Le Parlement israélien a bel et bien approuvé hier le déploiement de 750 soldats égyptiens à la frontière entre l'Égypte et la bande de Gaza, ce qui permettra à l'armée israélienne de se retirer complètement de ce secteur.

Mais même si ce retrait israélien a beau avoir suscité des espoirs d'une relance des négociations israélo-palestiniennes, les échéances électorales qui attendent MM. Sharon et Abbas pourraient reléguer la diplomatie au second plan.

Sharon doit en effet affronter en novembre son éternel rival Benjamin Nétanyahou aux élections pour la direction du Parti Likoud alors que Abbas aura fort à faire pour conduire son mouvement, le Fatah, à la victoire devant les radicaux du Hamas aux législatives prévues le 25 janvier 2006.

Soucieux manifestement d'apaiser les électeurs du Likoud qui n'ont pas digéré le retrait de la bande de Gaza, M. Sharon a d'ores et déjà durci le ton en promettant de renforcer la colonisation en Cisjordanie.

Quant à M. Abbas, il s'est départi de son habituelle rhétorique modérée en saluant récemment le retrait de la bande de Gaza comme une victoire obtenue grâce au sang des « martyrs » de l'intifada contre l'occupation des Israéliens.

Pour l'analyste israélien Yossi Alpher, les récentes annonces de nouvelles constructions autour de Maalé

Adoumim, la plus grande colonie de Cisjordanie, s'expliquent en partie par la volonté de M. Sharon de ne pas prêter le flanc aux critiques de M. Nétanyahou l'accusant d'avoir renié les dogmes du grand parti de droite.

C'est justement dans la zone dite E1 qui doit être annexée de facto au profit de Maalé Adoumim que M. Nétanyahou a lancé sa campagne mardi pour déloger M. Sharon de la direction du Likoud et devenir le candidat du Parti aux prochaines élections législatives prévues en principe en novembre 2006. « Nétanyahou pousse Sharon à prendre un virage à droite », affirme M. Alpher.

« S'il n'avait pas Nétanyahou à ses trousses, il n'annoncerait pas de nouveaux projets de construction dans la zone E1, car cela met en colère l'administration Bush et le monde entier », ajoute-t-il.

M. Sharon et Nétanyahou devraient également faire de la surenchère sur leur détermination à ne pas « transiger sur la sécurité », ce qui rendra improbable tout geste du premier ministre à l'égard des Palestiniens, comme la libération de prisonniers ou le transfert de contrôle sécuritaire dans des villes de Cisjordanie.

Or, l'absence de telles mesures devrait fragiliser la position de M. Abbas au profit du Hamas, qui participera aux législatives palestiniennes pour la première fois.

Air de défaite pour le parti de Schroeder

BERLIN (d'après AFP) — « Ce sera difficile », « on a déjà connu meilleure ambiance », « une victoire serait une surprise » : un air de défaite planait dans l'esprit des militants du Parti social-démocrate allemand (SPD) hier à Berlin pour son dernier congrès avant les législatives du 18 septembre.

Le chancelier Gerhard Schroeder a pourtant affiché un optimisme résolu dans un discours combatif, tirant à boulets rouges sur les Unions chrétiennes d'Angela Merkel, données largement gagnantes de ce scrutin par tous les sondages.

« Je ne veux pas dire que tout est perdu, mais nous nous battons pour obtenir le meilleur résultat », confiait, un brin résigné, Gerhard Geisen, délégué SPD de Rhénanie-Palatinat. « On a déjà connu une meilleure ambiance », a-t-il soupiré.

« Ça sera évidemment difficile et ce serait une surprise » si le SPD et les Verts, partis de la coalition gouvernementale depuis 1998, remportaient ces élections, a renchéri Karin Rösemüller, venue de Hesse.

Un avis partagé par un délégué de Rhénanie du nord-Westphalie, le plus grand Land d'Allemagne, où la défaite historique du SPD à l'élection régionale du 22 mai dans son ex-bastion a conduit à ces élections anticipées, un an avant l'échéance prévue.

Lors de la précédente campagne des législatives à l'automne 2002, « l'enthousiasme était beaucoup plus grand », se souvient la militante Anna-Lena Wilde, une étudiante.

Une grippe d'oiseaux sauvages en Europe

ROME (AP et AFP) — Le virus de la grippe aviaire, qui sévit dans plusieurs pays d'Asie, pourrait être propagé par des oiseaux sauvages au Moyen-Orient, en Europe, en Asie du Sud et en Afrique, a mis en garde hier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« Les oiseaux provenant de Sibérie, où le virus H5N1 a été récemment détecté, pourraient, à terme, transporter le virus vers la mer Caspienne et la

mer Noire. Ces régions, ainsi que les pays des Balkans, pourraient offrir au virus une porte d'entrée vers l'Europe centrale », affirme la FAO.

Les voies migratoires passent également par l'Azerbaïdjan, l'Irak, l'Irak, la Géorgie, l'Ukraine et quelques pays méditerranéens où des flambées de grippe aviaire ne sont pas à écarter, selon la FAO. L'Inde et le Bangladesh, actuellement non infectés, sont également menacés.

Ces deux pays, situés le long des principales routes migratoires, pourraient se transformer en une vaste zone où la grippe aviaire serait endémique, avertit l'instance onusienne. « L'influenza aviaire est un problème aux dimensions internationales qui nécessite certainement une réponse internationale vigoureuse », souligne Joseph Domenech, vétérinaire en chef à la FAO.

L'Organisation onusienne a appelé

hier la communauté internationale à lutter davantage contre la grippe aviaire à la source, c'est-à-dire chez les volailles, plutôt que de consacrer « des sommes considérables » à la recherche de vaccins ou d'antiviraux pour les humains, comme se proposait de le faire la France, mardi.

« Aussi longtemps que le virus H5N1 sera présent chez les volailles, il continuera de menacer les êtres humains », a dit M. Domenech.

Nouveau magazine
100% déco créative

EN KIOSQUE
DÈS MAINTENANT !



Retrouvez
Manon LeBlanc
dans

Manon
mi inspire!

lundi 19 h 30
et mercredi 19 h à cana

Les Éditions
GESCA

Plus d'accidents impliquant des véhicules lourds

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Une collision mortelle entre une voiture et un semi-remorque survenue hier à Beaumont a assombri le bilan déjà lourd du Service de contrôle routier de la région Chaudière-Appalaches, qui note une augmentation de plus de 50% des accidents mortels impliquant un poids lourd.

L'accident s'est produit aux environs de midi à l'intersection de la route 279 et de la sortie de l'autoroute 20. Pour une raison qui reste encore à déterminer, le conducteur du véhicule lourd n'aurait pas cédé le passage à la conductrice de la voiture qui s'en venait sur la 279. L'automobiliste, Annick Patry, 17 ans, de Beaumont, n'a eu aucune chance.

Une inspection mécanique sera effectuée sur le véhicule lourd afin de déterminer s'il était en bonne condi-

tion au moment de l'accident.

Cette collision est survenue moins de 24 heures après que le Service de contrôle routier de la région Chaudière-Appalaches eut rendu publiques les résultats d'une vaste opération de vérification des véhicules lourds menée les 23, 24 et 25 août derniers.

Au total, 459 camions lourds ont été vérifiés, dont 260 (57%) étaient non conformes à la réglementation. Les infractions constatées concernaient principalement les surcharges et l'en-

tretien mécanique des véhicules. Entre janvier et juin derniers, le Service de contrôle routier de Chaudière-Appalaches a dénombré 68 accidents impliquant un camion lourd, comparativement à 45 au cours des six premiers mois de 2004. Il s'agit d'une augmentation de 51%. Le nombre total de victimes occupant un véhicule lourd a également augmenté de 6,4%, passant de 388 en 2004 à 413 en 2005.

PORTRAIT NON FIDÈLE

Le porte-parole de l'Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux, souligne que l'opération du Service de contrôle routier de Chaudière-Appalaches ciblait les véhicules lourds qui semblaient présenter des problèmes. « Leur échantillon était restreint et comprenait aussi les camionneurs étrangers. Ce n'est vraiment pas un portrait fidèle des

flottes québécoises », dit M. Cadieux. Une enquête menée par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) révèle que 82% des véhicules lourds vérifiés au Québec les 7 et 9 juin dernier ont réussi l'inspection avec succès. « L'opération n'était pas ciblée, et elle écartait ce qui venait de l'étranger », précise M. Cadieux.

Le porte-parole de l'Association du camionnage explique l'augmentation du nombre d'accidents impliquant des véhicules lourds notamment par le fait qu'il y a plus de camions sur les routes, que la densité de la circulation a augmenté et que les routes sont parfois mal entretenues durant la saison hivernale. « Il faut aussi savoir que dans 70% des cas d'accidents, les conducteurs de camion lourd ne sont pas responsables », mentionne M. Cadieux.

Sept ans de prison pour une agression sexuelle

■ MONTRÉAL — Daniel Pilon, accusé d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle, a été condamné hier à sept ans d'emprisonnement. Le 2 février, l'homme de 37 ans et sa conjointe de l'époque, Annie Gaudreault, 30 ans, ont repéré au hasard, peu avant minuit, une jeune femme de 18 ans à Saint-Eustache. À l'aide d'une imitation d'arme, Pilon a forcé la jeune femme à monter à bord du véhicule, conduit par sa conjointe. Par la suite, ils se sont dirigés à leur appartement de Lachute, où ils ont séquestré la victime pendant 48 heures. À cet endroit, ils l'ont forcée à participer à différents jeux sexuels. Deux jours plus tard, pris de remords, ils ont libéré la jeune femme et sont même allés la reconduire chez elle. Quelques jours plus tard, à la suite d'une enquête, les policiers ont procédé à l'arrestation du couple. Pilon et Gaudreault avaient plaidé coupable en avril dernier à diverses accusations. PC

Aucun signe de vie des mannequins américains disparus

MARCEL LAROUCHE
La Presse

Toujours sans nouvelle des deux jeunes Américains disparus mystérieusement depuis une dizaine de jours alors qu'ils étaient en visite dans la métropole, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a décidé mardi soir d'intensifier ses recherches en transférant l'enquête à la Section des crimes majeurs.

Steve Wright, 20 ans, de Santa Rosa, en Californie, et Mark Kravynak, 23 ans, de Pittsburg, en Pennsylvanie, ont été vus pour la dernière fois vers 3h dans la nuit de dimanche à lundi 22 août, à leur sortie du bar Vatican, rue Crescent. Ils auraient confié à un ami leur intention de se rendre en taxi dans un bar *after hour* de Laval. Vérification faite, il semble qu'ils ne se soient jamais présentés dans cet établissement.

Depuis ce temps, les deux mannequins (ils étaient en visite à Montréal après avoir travaillé à Toronto pendant trois mois comme danseurs érotiques) sont introuvables, n'ont pas récupéré leurs passeports et leurs effets personnels restés dans leurs chambres d'hôtel, et n'ont jamais pris l'avion qui devait les ramener aux États-Unis.

Par ailleurs, l'agence FFC pour laquelle travaillaient Wright et Kravynak a décidé, hier, d'offrir une récompense de 10 000 \$ pour tout renseignement permettant de retrouver les deux copains américains.

Toute information concernant cette double disparition peut maintenant être transmise en toute confidentialité à la Section des crimes majeurs du SPVM, au (514) 280-2052, ou à la ligne Info-Crime, au (514) 393-1133.

Une femme reçoit une facture d'ambulance après avoir sauvé une vie

HALIFAX (PC) — Une femme qui s'était jetée à l'eau dans le port de Halifax pour se porter au secours d'une femme âgée en train de se noyer a reçu une facture de 120 \$ de la compagnie d'ambulance.

« J'ai risqué ma peau pour venir au secours de quelqu'un et maintenant je dois payer pour ça. C'est complètement farfelu », s'est exclamée Maureen Riley, plutôt choquée, hier.

La femme de 29 ans travaillait dans un restaurant du port la semaine dernière lorsqu'elle a vu qu'une femme âgée venait de tomber à l'eau.

AUCUN TRAITEMENT REÇU

Elle s'est aussitôt précipitée pour lui porter secours. « Je n'ai reçu aucun traitement médical et je ne voulais pas monter dans l'ambulance. Mais il m'ont dit que je devais aller à l'hôpital parce que j'avais été contaminée par les eaux polluées du port. »

Une porte-parole de la compagnie d'ambulance a déclaré que M^{me} Riley pouvait se prévaloir d'un processus « très juste » pour contester la facture qui lui a été remise.

SUPER VENTE 66^e ANNIVERSAIRE 4 jours seulement

<p>Gratuit VALEUR DE 80\$ • 100 photos numériques • Chargeur et piles</p> <p>Canon PowerShot A510 ♦ 3.2 mégapixels ♦ Zoom optique 4x</p> <p>ECONOMISEZ* 10\$</p> <p>269⁹⁹\$</p>	<p>Gratuit VALEUR DE 80\$ • 100 photos numériques • Chargeur et piles</p> <p>Canon PowerShot A520 ♦ 4 mégapixels ♦ Zoom optique 4x ♦ 20 modes de prise de vues</p> <p>ECONOMISEZ* 26\$</p> <p>323⁹⁹\$</p>
<p>Canon PowerShot SD300 ♦ 4 mégapixels ♦ Zoom optique 3x ♦ Ultra mince</p> <p>Gratuit VALEUR DE 30\$ • 100 photos numériques</p> <p>ECONOMISEZ* 60\$</p> <p>379⁹⁹\$</p>	<p>Canon S21S ♦ 5,3 mégapixels ♦ Zoom optique 12x ♦ Stabilisateur d'image</p> <p>Gratuit VALEUR DE 80\$ • 100 photos numériques • Chargeur et piles</p> <p>ECONOMISEZ* 20\$</p> <p>679⁹⁹\$</p>
<p>Canon EOS REBEL XT ♦ 8 mégapixels ♦ Objectif 18-55 mm (3X) ♦ Processeur d'imagerie DIGIC II ♦ Léger et compact ♦ Piles et chargeur inclus</p> <p>Gratuit VALEUR DE 30\$ • 100 photos numériques</p> <p>ECONOMISEZ* 180\$</p> <p>1119⁹⁹\$</p>	<p>Canon EOS 20D ♦ 8.2 mégapixels ♦ Lentille 17-85mm (5X) ♦ 5 images/seconde ♦ Démarrage rapide : 0,2 sec.</p> <p>Gratuit VALEUR DE 30\$ • 100 photos numériques</p> <p>ECONOMISEZ* 280\$</p> <p>2269⁹⁹\$</p>
<p>Canon PIXMA iP3000 ♦ 4 réservoirs d'encre ♦ 22ppm en noir et 15ppm en couleur ♦ Photos sans marge ♦ Impression directe d'un appareil photo</p> <p>92⁹⁹\$</p>	<p>EPSON R200 ♦ 4 réservoirs d'encre ♦ Encre 6 couleurs ♦ Imprime directement sur CD/DVD ♦ Imprime des photos sans marges</p> <p>91⁹⁹\$ Après remise postale de 40\$ CAN</p>
<p>EPSON Picture Mate ♦ Encre 6 couleurs ♦ Prend en charge les cartes mémoires les plus populaire, sans ordinateur</p> <p>186⁹⁹\$ Après remise postale de 50\$</p>	<p>Canon PIXMA iP6000D ♦ Impression directe à partir de cartes mémoires ♦ 6 réservoirs d'encre ♦ Résolution 4800 x 1200 ♦ Afficheur de 2.5 pouces</p> <p>182⁹⁹\$</p>

* Offre valable jusqu'au 4 septembre 2005

gosselin photo vidéo

Place de la Cité 2600, boul. Laurier, Sainte-Foy 418 656-6309 www.gosselinphoto.ca

L'EST ET LA CÔTE-NORD

LES CREVETTIERS PROTESTENT



COLLABORATION SPÉCIALE HENRI MICHAUD

Les crevettiers de Matane bloquent depuis mardi l'accès à l'aire de débarquement et de chargement de glace du quai des pêcheurs. Ils désirent ainsi protester contre la réduction des prix décrétée par l'unique acheteur local, soit les Fruits de mer de l'Est du Québec, propriété de la société danoise Per Neilsen. « La compagnie nous offre 50 ¢ la livre de grosses crevettes et 40 ¢ pour les petites, explique Georges Fraser, de l'Association des pêcheurs de Matane. Or, il est impossible de faire nos frais avec une telle offre. Nous préférons rester à quai. » Parallèlement, les pêcheurs ont entrepris des discussions avec les représentants des équipages autochtones de Listuguj, qui se préparaient à prendre la mer, malgré la réduction des prix offerts pour la capture. « Nous avons convenu de nous rencontrer en début de semaine. Leurs navires devraient rester à quai d'ici là. » *Henri Michaud (collaboration spéciale)*

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DES MILIEUX DE PÊCHE

Ottawa investit 34 M\$ sur cinq ans

L'aide concerne autant la Gaspésie-Les Îles que la Basse-Côte-Nord et la Minganie

GENEVÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-AU-RENARD — Ottawa investira 34 millions \$ au total au cours des cinq prochaines années pour diversifier l'économie des communautés dépendantes de la pêche au Québec. La somme sera répartie moitié moitié entre, d'une part, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, et d'autre part, la Basse-Côte-Nord et la Minganie.

« Ce ne sont pas des mesures d'aide sociale, mais de construction de notre économie. On ne peut plus envisager un avenir épanoui à long terme (dans ces régions) si on n'accentue pas la diversification de l'économie », affirme Jacques Saada, ministre de Développement économique Canada (DEC).

L'aide sera accordée sous forme de prêts ou de subventions, selon les projets. Les secteurs ciblés vont de l'aquaculture à l'agriculture biologique, en passant par l'écotourisme, les espèces marines sous-utilisées, les petits fruits sauvages et les produits forestiers autres que le bois. Les

projets admissibles devront viser entre autres à améliorer l'accès au savoir, à soutenir des efforts de commercialisation, à renouveler des infrastructures collectives ou à développer les ressources humaines.

Même si DEC ratisse large avec son nouveau programme, M. Saada se défend bien de vouloir dorénavant y diriger toutes les demandes d'aide financière. « Ces montants ne viennent pas en remplacement de ce que DEC fait déjà, mais s'ajoutent à la programmation régulière dont bénéficient toutes les régions du Québec. »

DEC ajoute également un employé en Minganie et un autre en Basse-Côte-Nord pour les deux prochaines années. Jean-Luc Purgeff, préfet suppléant de la Minganie, se réjouit : « Les agents les plus près sont basés à Sept-Îles, à 450 km de Natashquan (le point le plus éloigné de la Minganie), et ils ne connaissent pas toujours bien les projets ici. » Et l'aide financière accordée était, selon lui, « attendue depuis longtemps ».

Robert Langlois, directeur de Pêcheries Rivière-au-Renard, une usine de morue salée-séchée, craint cependant qu'en mettant l'accent sur la diversification, le fédéral n'abandonne à son sort ce qui reste du secteur des pêches : « Est-ce que ça veut dire que la pêche n'est plus un moteur de l'économie ? Il faut consolider la base qu'est la pêche aussi », croit-il.

La mezzanine
lexicon La clef de sol

Le récepteur 7.1 THX cinéma maison 3 zone
Prix: 7590\$

DYNAUDIO
VINCENT
MYRYAD
LEXICON
TRIANGLE
OPERA
ATOLL
RUNCO
CRESTRON
ADCOM
MOMENTUM
MIRAGE
AUDIO-ANALOGUE

La clef de sol 840, Bouvier Québec Vente/Conseils: Jean-Pierre Caron 930-0479

CONFLIT AU MANOIR RICHELIEU L'injonction interlocutoire maintenue intégralement

■ LA MALBAIE — Pendant que le juge maintenait intégralement l'injonction interlocutoire limitant le piquet de grève des travailleurs syndiqués au Manoir Richelieu, LE SOLEIL apprenait qu'un premier congrès majeur y avait été annulé, une preuve incontestable des impacts négatifs sur la clientèle de ce conflit de travail qui oppose les 165 syndiqués CSN à la direction de l'hôtel. Du 12 au 15 septembre, l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux devait amener 700 congressistes dans la région. L'annulation aura des répercussions sur plusieurs hôtels avoisinants. Les deux parties doivent négocier demain, mais l'agenda ne prévoit toujours pas de rendez-vous pour la semaine prochaine. L'injonction oblige toujours les manifestants à se tenir à l'entrée des terrains du Manoir, avec pas plus de 10 personnes. La question sera de nouveau débattue devant le juge, à Québec, le 9 septembre. LE SOLEIL a aussi appris les cadres de l'hôtel n'entretiendraient et n'offriraient pas plus d'une centaine de chambres au Manoir.

Sylvain Desmeules (collaboration spéciale)

CAPLAN

Le remplacement d'ACI Telecentrics s'amorce

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW CARLISLE — La firme mont-réalaise intéressée par le centre d'appels de Caplan précise ses besoins en main d'œuvre, et c'est du côté des passionnés de jeu informatique qu'elle lorgne. La compagnie obtient en ce sens le concours de trois organismes pour évaluer les aptitudes des travailleurs de la baie des Chaleurs.

Ainsi, le Community Economic Development and Employability Committee (CEDEC), qui œuvre dans la communauté anglophone, Emploi-Québec et la municipalité de Caplan, propriétaire de l'édifice abritant le centre d'appels maintenant vacant, viennent d'entreprendre une campagne de recrutement pour répondre aux exigences de la firme.

Le recrutement s'oriente vers les gens qui ont une bonne connaissance du français et de l'anglais, tant dans l'oral que dans l'écrit, tout en connaissant très bien les Nintendo, Xbox et autres PlayStation. Le travail consisterait à évaluer de nouveaux jeux mis au point par la compagnie.

Le maire de Caplan, Doris Boissonnault, a bon espoir de voir la firme prendre une décision favorisant sa localité d'ici 15 jours.

« Notre but, c'est de trouver 50 personnes prêtes à commencer le travail aussi vite que possible. À la municipalité, nous avons déjà identifié 30 CV. Avec la collaboration du CEDEC, d'Emploi-Québec et de Place aux jeunes, dont le portail jeunesse compte de 1500 à 2000 noms de jeunes intéressés à travailler en Gaspésie, nous n'aurons pas de difficulté à rencontrer la compagnie le 15 septembre avec d'excellents candidats », note M. Boissonnault.

L'édifice a été déserté en avril par la firme américaine ACI Telecentrics, partie sans verser les primes de séparation prévues par la loi. Les élus de Caplan et des organismes travaillent pour attirer trois locataires dans l'immeuble, dont un centre d'appels gouvernemental. Environ 250 personnes par faction peuvent y travailler.

La création d'un comité de reclassement des anciens employés d'ACI vient appuyer les efforts de recrutement déployés en prévision de la venue de la compagnie montréalaise. Entre juin 2002 et le printemps 2005, un total de 528 personnes ont travaillé pour ACI.

Hier soir, à New Carlisle, 75 ex-employés d'ACI ont bravé une pluie diluvienne pour assister à la réunion de fondation de ce comité de reclassement. « D'autres entreprises regardent la baie des Chaleurs et il faut constituer une banque de candidats », a dit Michel Audet, d'Emploi-Québec.

Nouveau
La collection classique

HEARTLAND APPLIANCES INC.

Beauté, nostalgie des ensembles conçus pour la performance de cuisson

PAYEZ DANS 6 MOIS sans frais sans intérêt*

Toutes les gammes de poêles et foyers
Bois • Gaz • Électrique

Plus de 160 modèles en montre

Assurez-vous d'acheter chez un marchand autorisé

BIS pour votre meilleur prix

BURAND

9635, Boul. de l'Ornière
843-2223
www.durand.ca

Cuisson au bois, électrique ou au gaz, des caractéristiques mais aussi des réfrigérateurs, fours encastrés, des panneaux de lave-vaisselle. Une gamme complète d'appareils ménagers Heartland vous attend à notre salle de montre.

48"

CHEMINÉE

Sections de 6, 7, 8 résistance 2100"

NOUVEAU Section S2100

CHEMINÉES SECURITE

Pages et empilage

* À l'acceptation du service du crédit. Photos à titre indicatif. Offre valide pour un temps limité. Détails complets en magasin.

OUVERT 7 JOURS

Mantoux de foyers APCHS

MONT-TRÉMBLANT 200, route 117, Saint-Jovite

BROMONT Les Sommeils de Bromont 88, boul. Bromont

SAINT-SAUVEUR 32-6, rue de la Gare

www.avalancheskiwear.com

AVALANCHE

GRANDE LIQUIDATION dès le 1^{er} septembre

Fin de lignes - modèles 2004

Lot d'ensembles de ski	200\$
jusqu'à 950\$	
Lot de vestes (manches courtes ou longues)	20\$
jusqu'à 89\$	
Vestes de polar	50\$
149\$	
Lot de pantalons	60\$
300\$	
Manteaux 3 dans 1	200\$
399\$	
Lot de tuques	À partir de 5\$
Lot de Bas de ski	50%

Junior Jusqu'à 50% Ensembles de ski Vestes sans manches Gilets Microterm

MONT STE-ANNE 10930, boul. Sainte-Anne 418.827.3108

QUÉBEC 3930, boul. Hamel 418.877.5584

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Séduction publique



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Manœuvre de séduction publique hier de la part de la CSN et de sa présidente, Claudette Carbonneau, dans le dossier des négociations entre les éducatrices en garderie et le gouvernement. Une opération charme qui ne convainc toutefois qu'à moitié.

Ce qui ravit dans l'intervention d'hier de M^{me} Carbonneau est son ton d'ouverture et son appel à la négociation. Même avec un mandat de grève générale illimitée en main de la part des travailleuses des centres de la petite enfance, la CSN préconise la négociation plutôt que l'affrontement. Après deux semaines de rentrée scolaire perturbée dans les cégeps et dans les écoles primaires et secondaires, cette réserve à recourir à la grève est appréciée.

La main que tend la CSN à la partie patronale pour une reprise des pourparlers est aussi un geste positif dans le contexte d'affrontement perpétuel qu'entretiennent depuis deux ans les organisations syndicales et le gouvernement de Jean Charest. Des conventions collectives devront un jour ou l'autre être conclues. Autant s'y mettre immédiatement plutôt que d'entretenir un climat conflictuel et une incertitude chez les enfants, les parents et... les employeurs.

L'espoir est permis. Cette fois, la ministre Carole Thériège a su trouver les mots appropriés pour répondre à sa vis-à-vis. En saluant l'attitude responsable de la CSN, en se réjouissant de la reprise des discussions, en rappelant que le cadre financier du gouvernement permet des aménagements et en évitant de débattre sur la place publique de la justesse d'en verser plus aux éducatrices des CPE qu'à d'autres syndiqués, M^{me} Thériège a démontré une volonté de parvenir à une entente.

Il faut dire qu'avec les éducatrices des CPE, le gouvernement Charest doit agir avec plus de prudence. Contrairement aux salariés syndiqués de la fonction publique, de la santé et de l'éducation, les travailleuses en garderie jouissent d'un appui dans la population. Un sondage CROP réalisé cet été révélait que 48 % des gens estimaient que le gouvernement devait délier ses goussets pour ces syndiquées même si le déboursé supplémentaire pouvait atteindre 300 millions \$. Trente-sept pour cent des personnes interrogées incitaient toutefois le gouvernement à maintenir sa position et 15 % refusaient de se prononcer sur cette question.

La CSN doit veiller à ne pas perdre ce précieux capital politique, si important dans l'issue des négociations avec le gouvernement. Hier, M^{me} Carbonneau a tenté de garder l'opinion politique de son côté en se présentant comme la femme conciliante et raisonnable. La CSN dit faire de l'équité salariale « la priorité » des éducatrices des CPE qui attendent depuis 30 ans un salaire juste. Ce qui suppose que sur d'autres aspects, les attentes du syndicat seront moins grandes.

Ce qui cloche dans l'approche de la CSN, et c'est là que le charme est rompu, c'est lorsque M^{me} Carbonneau suggère de ne pas considérer les éducatrices comme des salariées dans le giron du secteur public lorsqu'il s'agit de conclure une entente sur l'équité salariale, tout en demandant du même souffle de leur verser les taux d'augmentation générale qui seront consentis aux syndiquées de l'État.

Le gouvernement finance à 80 % les CPE. Il est normal qu'il ait son mot à dire sur les sommes d'argent consacrées à la masse salariale, que ce soit par le règlement sur l'équité salariale ou par les hausses salariales annuelles. L'Assemblée nationale a par ailleurs adopté en 1996, à l'unanimité, la Loi sur l'équité salariale qui visait à évaluer tous les emplois à prédominance féminine et à réajuster les salaires si nécessaires, tant dans le privé que dans le public. Il faut veiller, dans l'actuelle ronde de négociations entre le gouvernement et les centrales syndicales, à ne pas mettre fin à une forme de discrimination pour en créer une autre. L'équité vaut pour tous les emplois à prédominance féminine.



RÉFLEXION

Les professeurs de philo doivent-ils être impartiaux ?

Michel Latulippe

L'auteur a enseigné la philosophie pendant près de 30 ans et il détient une maîtrise en éthique.

L'institution scolaire est le moule par excellence par lequel les sociétés concrétisent les valeurs qu'elles privilégient. Toute société comprend des tensions internes. Des groupes s'affrontent pour qu'elle véhicule ce qu'ils favorisent.

L'école devrait, par exemple, selon les uns, consacrer plus de temps à la musique, faire davantage de place à l'histoire, aborder l'anglais plus tôt, enseigner la sexualité et avoir telle ou telle approche en ce qui concerne l'enseignement religieux.

Les points de vue diffèrent. On conclut, lorsque l'école enseigne ce que les tenants d'une tendance préconisent, qu'elle est un « lieu de formation ». Lorsqu'elle professe des positions contraires, on la qualifie alors de « lieu d'endoctrinement » et l'on clame que l'école se doit d'être impartiale.

Bien des professeurs du collégial sont périodiquement amenés à se poser la question suivante : « En quoi consiste ma liberté d'expression en classe ? En ai-je une ? Si oui, laquelle ? »

ENDOCTRINEMENT OU IMPARTIALITÉ

Récemment, ce débat a refait surface lors de la publication en mai d'un article à propos d'une plainte au ministère de l'Éducation pour enseignement déficient. Dans cette plainte, un étudiant, Guillaume Sirois, remet en question l'impartialité des cours de philosophie qu'il a suivis au Cégep de Sainte-Foy.

En substance, l'étudiant soutient que l'enseignement ne répondait pas aux devis du ministère de l'Éducation, mais bien davantage aux goûts et aux valeurs des professeurs, d'où un endoctrine-

ment subtil. Il est donc réclamé que le professeur soit impartial. Il semble ainsi que l'impartialité, pour plusieurs, constitue un idéal, mais je crois que, sur ce sujet, il convient de faire reposer notre position sur l'affirmation suivante de Thomas Szasz :

« Je pense que l'on sert mieux la cause de l'impartialité en exprimant ses idées avec conscience et avec force, puis en permettant aux gens d'avoir libre accès à d'autres opinions et à d'autres types de raisonnement. »

APPRENTISSAGE DU RÔLE DE CITOYEN

L'âge moyen des élèves de niveau collégial se situe quelque part entre 18 et 19 ans. Étant majeurs, ils peuvent « prendre part aux décisions publiques et exercer l'autorité en général », commencer à être des citoyens. Certains élèves sont mineurs. Toutefois, à 17 ans, on peut les surprendre à écouter des émissions de radio à forte audience qui massacrent ce que le réseau collégial peine à améliorer : la qualité de la langue et l'argumentation dans le respect de l'autre. Ils sont donc, dans les faits, en contact avec divers courants d'opinion même avant d'être majeurs. Dans ces conditions, pourquoi devrions-nous, au collégial, cantonner la liberté d'expression du personnel enseignant dans une fausse impartialité ?

Ici, les attentes du ministère s'accordent avec celles de penseurs reconnus dans le monde de l'éducation. Ainsi, selon un extrait d'un compte rendu des écrits de Éric Weil, «... éduquer, c'est conduire un enfant vers la liberté et l'autonomie, lesquelles ne sauraient se concevoir en dehors du cadre de la citoyenneté. »

ÉDUCATION ET IMITATION D'UN MODÈLE

L'imitation représente une composante très importante de l'apprentissage et dans ce sens, le comportement expérimenté par l'élève aura plus de chances d'être le comportement qu'il reproduira. Cette imitation ne se restreint pas à la conformité de l'étudiant à un modèle, mais elle se manifeste tout aussi bien par la distance prise par l'étudiant en rapport à ce modèle.

Si le professeur, dans sa liberté d'expression, valorise la raison et le dialogue, s'il fait preuve d'ouverture, déploie une réflexion autonome et reconnaît sa responsabilité de citoyen, il y a de fortes chances que ses élèves l'imitent. En ce sens, le semblable reproduit le semblable. Et si l'imitation consiste à imiter celui qui

n'imité pas, le semblable reproduira le semblable en reproduisant la différence.

Les professeurs de philosophie sont peut-être plus souvent la cible de ceux qui voient dans les professeurs de cégep des impies et des corrupteurs de jeunesse, mais le corps professoral collégial dans son ensemble navigue sur le même navire-école qu'est le cégep. L'apprentissage se fait par l'imitation à un modèle. Celui de la liberté, de l'autonomie et de la citoyenneté n'y fait pas exception.

En tant que professeur, ne pas être autonome et responsable dans la liberté d'expression, n'est-ce pas laisser tout le champ libre, entre autres, à certains animateurs de radio et de lignes ouvertes de tout acabit dont les objectifs et les pratiques frappent de plein fouet, en s'opposant parfois carrément aux attentes du ministère de l'Éducation ?

Les jeunes sont en contact avec divers courants d'opinion

RÉPLIQUE

FONCTION PUBLIQUE

« Utiliser les chiffres à des fins mystificatrices »

Gabriel Danis

L'auteur est conseiller à la recherche à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et détient une maîtrise en science politique.

(À Gilles Taillon)

Je tiens à nuancer grandement les propos tenus par M. Taillon dans son article « Un revers de médaille ignoré », publié le 26 août.

Les données utilisées par ce dernier le sont au profit de son argumentaire et ne sont aucunement contextualisées. M. Taillon affirme, chiffres de Statistique Canada à l'appui, que le Québec compte 9,8 fonctionnaires par 1000 habitants contre quatre fonctionnaires par 1000 en Ontario.

Il y aurait donc, en proportion, deux fois et demie plus de fonctionnaires au Québec qu'en Ontario ? Voyons les chiffres de plus près.

Premièrement, il faut comprendre que les données utilisées par M. Taillon concernent les fonctionnaires provinciaux des deux provinces, alors que la répartition des responsabilités entre les différents paliers de l'administration publique au Québec et en Ontario est différente.



Le Québec a créé des institutions que l'Ontario n'a pas à soutenir. C'est le cas de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Lorsque l'on additionne les fonctionnaires municipaux, le ratio atteint 20 fonctionnaires par 1000 habitants en Ontario et 22 par 1000 au

Québec. Les municipalités ontariennes s'acquittent effectivement de tâches assumées par le palier provincial au Québec. (Source : Conseil du trésor du Québec, 2003)

Deuxièmement, l'Ontario profite du fait que plusieurs tâches effectuées par Québec soient assumées par le gouvernement fédéral (récupération de la TPS ; formation de la main-d'œuvre ; Régime des rentes du Québec, etc.).

Lorsqu'on soustrait les fonctionnaires québécois qui s'acquittent de ces tâches, on obtient un ratio de 20,3 fonctionnaires par 1000 habitants au Québec contre un ratio de 20 par 1000 en Ontario. Avouons que le portrait apocalyptique de M. Taillon n'est plus le même !

DES CHOIX DISTINCTS

De plus, le Québec a fait des choix distincts au cours des dernières années et a opté pour la création d'institutions que l'Ontario n'a pas à soutenir (Office québécois de la langue française, la Société de l'assurance automobile du Québec, etc.). À y regarder de plus près, il se pourrait

bien que les Québécois, en matière de rendement de leur fonction publique, en aient plus pour leur argent que leurs voisins ontariens !

Encore une fois, M. Taillon nous démontre son habileté à utiliser les chiffres à des fins mystificatrices.

Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale : Carrefour des lecteurs Journal LE SOLEIL 410, boulevard Charest Est, C.P. 1547 Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

EXPO Tanguay 36 versements

4 derniers jours



Beautyrest[®]
Matelas Avignon

Rabais jusqu'à
600\$

850 ressorts ensachés
Garantie 10 ans

Courant: 1029⁹⁹
699⁹⁹
39 po
1944
36 mois

Grandeur	Courant	SPECIAL	Versements
54 po	1219 ⁹⁹	799 ⁹⁹	22 ²²
60 po	1399 ⁹⁹	899 ⁹⁹	25 ⁰⁰
78 po	1799 ⁹⁹	1199 ⁹⁹	33 ³³



RIVE SUD Mobilier de chambre
6 morceaux

1099⁹⁹
30⁵⁶
36 mois

L'ENSEMBLE COMPREND :
la commode, le bureau, le miroir, la tête de lit
et les deux tables de chevet



RODI

Sofa

719⁹⁹
20⁰⁰
36 mois



569⁹⁹
15⁸³
36 mois

Causeuse



799⁹⁹
22²²
36 mois

Buffet-vaisselier

HAMILTON & SPILL Mobilier de salle à manger



5 morceaux
999⁹⁹
27⁷⁸
36 mois

Chaises capitaine et vaisselier en sus



TANGUAY

Livraison et service
GRATUITS
à la grandeur de la province

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411
1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
(418) 666-4411
1 800 563-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-DuLaitre (angle Kennedy)
(418) 833-4511
1 800 563-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8995, boul. Lacrotz
(418) 226-4411
1 877 295-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
(418) 725-4411
1 800 463-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
(418) 967-4711
1 800 510-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récits
(819) 373-1111
1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1996, boul. Talbot
(418) 696-4411
1 800 363-4711

* Sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19.5% et sera chargé mensuellement au compte du client. Exemple: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1.63\$. Achat minimum requis: 100\$ - 12 versements, 500\$ et plus, et items sélectionnés - 36 versements. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.